

Université Abderrahmane Mira de Bejaia
Faculté des sciences Economiques, Commerciales et des sciences de Gestion
Département des Sciences économiques
Option : économie monétaire et bancaire

Mémoire de fin d'étude

En vue de l'obtention du Diplôme de Master en Economie Monétaire et Bancaire

Thème

Analyse de la performance du secteur bancaire en Algérie :
Etude comparative entre les banques privées (société générale
Algérienne) et banques publiques (banque nationale
d'Algérie)

Réalisé et présenté par :

Ouaret Dalia

Bouamara Djura

Encadré par :

Belkadi Ghania

Membres de jury :

Président : Mr Yessad Nacime

Examinatrice : Mme Mimoune Lynda

Promotion2023/2024

Dédicaces

Je dédie ce mémoire à :

Mon cher père Mourad et ma chère mère Djamilia à qui je dois toute ma réussite ; je leur suis reconnaissante pour leur amour inconditionnel et pour avoir toujours cru en moi.

A mes chères frère et sœur Smail et Cirta. Je les remercie pour leurs encouragements et la motivation qu'ils m'apportent.

A toute ma grande famille et mes amis qui m'ont soutenu et aidé tout au long de mon parcours universitaire, et qui m'ont beaucoup soutenu.

Aux futurs étudiants de ce domaine j'espère que ce travail vous aidera et vous servira de support.

Djura

Dédicace

Je dédie ce travail à ma mère NORIA qui m'as accompagnée et encouragée durant toute ma scolarité particulièrement lors de cette dernière année,

Je dédie ce travail à mon père HAMID qui a toujours été à mes côtés pour me soutenir et me pousser à me surpasser,

A mes chers frères ADEL et WALID qui me motivent chaque jour que ce travail traduise mon respect et mon affection,

Puisse dieu vous donner, à tous, santé et réussite

DALIA.

Remerciements

Premièrement, nous exprimons toute notre gratitude à notre encadrant académique Madame « BELKADI GHANIA » pour sa patience, ses précieuses orientations, son accompagnement et sa contribution à l'élaboration de ce mémoire.

Nous voudrions, également, remercier tous les enseignants intervenants du Département de sciences économiques de l'université de Bejaïa, pour leur dévouement, disponibilité et leurs judicieux conseils, tout au long de notre cursus étudiant.

Nous sommes également reconnaissantes envers nos chères familles pour leur soutien sans faille, et à tous les niveaux.

Pour finir, nous remercions toute personne ayant participé de près ou de loin, directement ou indirectement, à la réalisation de cet humble travail.

Liste des abréviations

- A.G.P** : Agence de Gestion Privée
- A.N.S.E.J** : Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes
- B.C.A** : Banque Centrale d'Algérie
- B.E.A** : Banque Extérieure d'Algérie
- B.A.D.R** : Banque de l'Agriculture et du Développement Rural
- B.D.L** : Banque de Développement Local
- B.H.F.M** : Banque Hors France Métropolitaine
- B.F.I** : Banque de Financement et d'investissement
- B.N.A** : Banque Nationale d'Algérie
- C.A.D** : Caisse Algérienne de développement
- C.P.A** : Crédit Populaire d'Algérie
- C.M.C** : Conseil de la Monnaie et du Crédit
- C.N.A.C** : Caisse Nationale d'Assurance Chômage
- D.G.E.N** : Direction des Grandes Entreprises Nationales
- C.N.E.P** : Caisse Nationale d'Épargne et de Prévoyance
- E.H** : Efficience Humaine
- F.R.B.G** : Fonds pour Risques Bancaires Généraux
- F.M.I** : Fonds Monétaire Internationale
- G.R.H** : Gestion des Ressources Humaines
- P.N.B** : Produit Net Bancaire
- R.B.E** : Résultat Brut d'Exploitation
- R.N**: Résultat Net
- R.O.A**: Return on Assets
- R.O.E**: Return on Equity
- S.G.A** : Société Générale Algérie

: Tableaux des Comptes de Résultat

SOMMAIRE

Introduction générale

CHAPITRE N°1 : aperçue du système bancaire algérien

Section I : Généralité et concepts sur l'activité bancaire..... 3

Section 2 : Le système bancaire algérien 8

Section 3 : La réglementation régissant de l'activité bancaire en Algérie . 14

CHAPITRE N°2: Evaluation de la performance financière par les états financiers

Section 01: Analyses des états financiers.....21

Section 2 : La mesure de rentabilité29

Section 03 : Le tableau de bord31

CHAPITRE N°3: Essai de l'évaluation de la situation financière cas de la banque BNA et SGA

Section 1 : Présentation de la BNA et de la SGA.....33

Section 2 : Étude analytique de la situation financière de la BNA et SGA .37

Section 3 : Interprétation des résultats49

Conclusion générale

Liste des tableaux

Bibliographie

Liste des annexes

Introduction générale

L'économie mondiale a connu ces dernières décennies des mutations profondes à travers un processus de décloisonnement des activités, de déréglementation, de désintermédiation et d'innovation financière ayant pour impact l'intensification de la compétition. En effet, l'échec du socialisme et la généralisation du capitalisme ont été les moteurs accélérateurs des réformes de cette économie mondiale qui s'est lancée dans un processus rapide de globalisation qui mettait les économies en concurrence directe entre elles. À l'égard des autres pays, l'économie algérienne a connu plusieurs bouleversements ayant pour conséquence l'adoption de la politique d'économie de marché.

En effet, après la période de l'économie planifiée, l'Algérie se retrouve dans l'obligation de mettre en œuvre des programmes et d'établir des réformes économiques et financières, afin de permettre à tous les secteurs économiques, notamment le secteur bancaire d'être non seulement en parfaite harmonie avec cette transition, mais surtout performant.

Avec la levée du monopole sur l'activité bancaire en Algérie, le secteur financier n'a pas cessé de croître dans un environnement de plus en plus compétitif. De ce fait, les banques doivent aujourd'hui se doter d'une bonne stratégie pour diriger leur développement, et cela grâce à la mise en place d'un système de mesure de leur performance.

C'est dans ce contexte que s'inscrit notre travail dont l'objectif principal est de tenter, tout au long de ce mémoire de répondre à la question suivante :

Quelles est la différence entre les performances des banques privées et publiques en Algérie ?

Cet objectif de recherche ne saurait être compris sans prendre le soin de démontrer l'importance de chacun des éléments constitutifs du système de mesure de la performance des banques, c'est ainsi qu'il est nécessaire de soulever les interrogations suivantes :

- Question n° 01 : Quels sont les principaux états financiers utiles à l'évaluation de la performance des banques ?
- Question n° 02 : Comment s'effectue l'évaluation de la performance financière de la BNA et de la SGA ?

La contribution que nous apporterons, dans ce mémoire, a pour ambition non seulement de répondre à toutes ces questions que nous soulevons, mais aussi de tenter de vérifier la véracité des hypothèses suivantes :

La performance financière d'une banque dépend essentiellement de sa productivité et de sa capacité à se financer par ses propres moyens.

Le contrôle de gestion est nécessaire pour évaluer une institution financière telle que la Banque

Introduction générale

Pour mener à bien notre travail, nous avons procédé en deux étapes. D'abord une recherche bibliographique et documentaire touchant aux différents aspects du sujet. Puis des travaux publiés

À partir de ces travaux issus essentiellement des ouvrages, mémoires, rapports et revues scientifique, nous avons réalisé un état des connaissances théoriques sur notre thème.

Ensuite, dans une seconde étape, nous avons effectué une approche empirique et ce en analysant les rapports annuels (Bilans et Tableau des Comptes de Résultats), pour trois années antérieures (2020-2021- 2022), de la BNA et de la SGA. Par ailleurs, nous avons orienté notre recherche sur les aspects les plus pertinents de la performance financière, pour ces deux banques, avec comme objectif :

- La réalisation d'une analyse comparative des indicateurs clés de la performance financière, afin de déterminer la banque la plus performante.
- La mise en place et le développement de la fonction du contrôle de gestion au niveau des banques algériennes demeurent indispensables. En effet, cette fonction permet aux banques de diriger leurs activités tout en mesurant leurs performances ainsi que celle de leurs agences bancaires afin de fixer de nouvelles stratégies et de nouveaux objectifs, si nécessaire.

Ce travail est structuré en trois chapitres principaux, présentés comme suit :

- Le premier chapitre se base sur le système et l'activité bancaire algérienne.
- Le deuxième chapitre, intitulé évaluation de la performance financière par les états financiers, Il sera consacré à la présentation des états financiers d'une banque, ainsi qu'à la mesure de la rentabilité et les risques et enfin à l'étude du tableau de bord.
- Quant au troisième et dernier chapitre, il sera dédié à l'évaluation de la situation financière des deux banques : la Banque Nationale d'Algérie (publique) et la Société Générale Algérie (privée).

Bien avant cela, nous avons d'abord fait une présentation du secteur bancaire algérien et de ces deux organismes. Après cela, nous espérons avoir suffisamment circonscrit notre sujet pour pouvoir proposer quelques conclusions.

Chapitre 1 : Aperçu du système bancaire algérien

Le système bancaire algérien a connu plusieurs mutations depuis l'indépendance, caractérisées par une multitude de réformes visant à affiner la gestion du système bancaire et financier

Le système financier en Algérie constitue un pont important de l'économie, une réglementation et un contrôle efficace sont nécessaires pour assurer le bon fonctionnement des banques et des établissements financiers, et pour maintenir la stabilité et la solidité financière, cette réglementation est fondée initialement sur le respect de ratio Cook mis en place lors des accords de Bâle I, ratio MC Donough établi à Bâle II, puis sur le respect des règles nationales.

Après l'indépendance, l'Algérie a procédé à la transformation du système de financement colonial pour l'adapter aux besoins de financement de l'économie nationale.

À partir de la fin des années 80, de principales réformes ont été mises en œuvre et ayant pour le but de passer d'une économie planifiée vers une économie du marché. La loi sur la monnaie et le crédit de 1990 constitue la principale réforme économique complète. En effet, avec la promulgation de la loi N° 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, la libéralisation du secteur bancaire et le passage d'une économie dirigée à une économie de marché s'est concrétisé car elle a permis l'ouverture de la profession bancaire à l'initiative privée et étrangère.

Nous tenterons, à travers ce chapitre de donner un aperçu du secteur bancaire Algérien ainsi que les évolutions connues et enfin une analyse de la situation financière des banques publiques et banques privées.

I. Section 01 : Généralité et concepts sur l'activité bancaire

Le système bancaire est défini comme étant : « l'ensemble ¹des banques d'une même zone monétaire qui forme un système bancaire piloté par une banque particulière qui contrôle l'ensemble des banques, l'émission des billets et définit comme « étant la politique monétaire ».

Le système bancaire est un instrument primordial par lequel les décideurs de la politique économique peuvent évaluer la santé des entreprises, le marché monétaire, le commerce extérieur, la dette (publique et privée) et l'investissement en général.²

Définition de la banque

On peut définir la banque comme étant « un intermédiaire financier spécifique dans la mesure où sa fonction traditionnelle est d'octroyer des crédits et de collecter des dépôts » En

¹ GUY GAUDAMINE ET MONTIER J, « Banque et marché financier », édition, ECONOMICA, PARIS 1999 P 123

² M.LACHEB. (2001), « Droit bancaire » IMAG, ALGER, p 01.

Chapitre1 : Aperçus du système bancaire algérien

général elle effectue cette activité grâce à un réseau d'agences implantées sur le territoire national.³

La banque aussi est une institution financière qui joue le rôle d'intermédiaire entre les agents économiques qui ont trop disponibilités et ceux qui n'ont pas assez.

Elle a pour principale mission de relier entre le trésor public et les entreprises publiques.

Les banques «Les banques sont des entreprises habilitées à recevoir des fonds du public (les dépôts), à collecter l'épargne, à fournir et à gérer les moyens de paiement (billets de banque, chèques, carte de paiement...), à accorder des prêts (opérations de crédit). Elles peuvent être également habilitées à réaliser des services d'investissement. Elles sont également appelées « **établissements bancaires** » ou « **établissements de crédit** ».⁴

Les activités de la banque

Les définitions ci-dessus montrent de multiples services offert par les banques, cependant elles précisent bien le rôle d'intermédiaire entre les détenteurs de capitaux et les demandeurs de capitaux et les personnes qui ont besoin de fonds. Le rôle des banques consiste à collecter les capitaux disponibles pour son propre compte et les utiliser sous sa responsabilité à des opérations de crédit.

Les opérations de la banque

Les opérations de la banque comprennent la réception des fonds du public, les opérations de crédit ainsi que la mise à la disposition du client des moyens de paiement et de gestion.

➤ La collecte des dépôts

Les dépôts bancaires sont des fonds reçus du public sous forme de dépôts avec le droit de disposer pour son propre compte mais à charge le restituer (art 111 de la loi n° 90-10 du 4/04/1990 relative à la monnaie et au crédit)

- Les dépôts à vue (compte cheque, compte courant, et les comptes sur livret d'épargne).
- Les dépôts à terme (compte à terme, bon de caisse...). Les déposants sont représentés par des particuliers et des entreprises (commerçants, industriels ...).

³ SCIALOM L. « Économie bancaire », 3^{ème} édition, la découverte, paris, 2007, p 11.

⁴<https://www.lafinancedepourtous.com> consulté 04/2022

Chapitre1 : Aperçus du système bancaire algérien

➤ **La distribution des crédits**

Les fonds recueillis par les banques auprès de ses clients déposants sous forme de dépôt à vue, constitue des ressources importantes qui ne doivent pas être immobilisées dans ses caisses. La loi lui permet de les utiliser en partie sous son entière responsabilité pour accorder des crédits aux agents économiques dignes de confiance qui ont besoin de capitaux pour investir, produire et consommer. En collectant les sommes disponibles et en centralisant les demandes de crédits, le banquier permet l'utilisation de tous les capitaux quels que soit leurs montants et la durée de leur disponibilité.

➤ **Les moyens de paiement**

Désignent tout support ou technique permettant de payer quelque chose, de rembourser une dette ou de transférer des fonds. Ces moyens sont très nombreux : les espèces, les chèques, les effets de commerce, les cartes bancaires...

➤ **L'intermédiation bancaire**

L'essence même de l'activité bancaire, la banque en facilitant la rencontre des détenteurs des fonds disponibles et des emprunteurs, effectue de l'intermédiation, elle ajuste des comportements financiers des agents économiques. Les banques assistent à l'émergence du concept de désintermédiation qui les obligent à transférer les risques de crédit de leur bilan vers le marché financier et donc de développer une offre de service sur les marchés tel que la gestion de portefeuille, titres, introduction en bourse, émission de titre.... Afin de faire face à la concurrence.

Les typologies de la banque

Certains événements financiers illustrés par des faillites de banques qui utilisent d'une manière irrationnelle les dépôts des clients, les tendances politiques des dirigeants au pouvoir et à la spécialisation des secteurs économiques (agriculture, industrie, service...) sont à la base des règles de la spécialisation des banques dans le monde. La typologie des banques nous permet de souligner l'existence de plusieurs catégories de banques :

➤ **Les banques commerciales**

Les banques commerciales sont en lien directe avec les agents économiques, elles collectent leurs épargnes, et gèrent leurs dépôts leur offrent de nombreux services bancaires. Pour cela, elles disposent d'un réseau d'agences réparties sur le territoire qu'elles exercent leur activité. D'un point de vue économique, la banque est un commerce consistant à mobiliser l'argent des agents économiques ayant un excès de financement sous forme de dépôt (à vue ou bien à terme), dans le but de les distribuer aux agents à besoin de financement sous forme de crédit (à court terme, à moyen et long terme) ou de leurs investissements dans les opérations financières.⁵

⁵ A. BEIONTONE, A. CAZORLA, C. DOLLO, A. MARYDRAI Dictionnaire de science économique 3ème édition Armand Colin, paris 2010, p 427.

Chapitre1 : Aperçus du système bancaire algérien

➤ **Les banques de dépôt**

« Pouvaient recevoir des dépôts et distribuer des crédits à toutes échéance, mais étaient en contrepartie restreinte dans leur activité de prise de participation dans le capital de l'entreprise non bancaire ». La banque de dépôt c'est la banque la plus connue de particuliers, c'est elle qui reçoit et gère les dépôts d'argent de ces clients. Ces dépôts peuvent prendre la forme de compte courant, compte épargne, et peuvent aussi avoir d'autres activités bancaire et être classé du coup dans un autre type de banque. Les banques de dépôt travaillent essentiellement avec leurs clients particuliers, professionnels et entreprise.

➤ **Les banques d'investissements**

Leurs opérations sont destinées, généralement à renouveler ou constituer des capitaux fixes. Pour ce faire, les banques font recours aux fonds des épargnants, mais dans la majorité des cas, elles se contentent de leurs capitaux propres dans le souci d'accorder des crédits ou encore sur les dépôts à terme et les prêts auprès des tiers sous forme d'obligations (assimilées aux dépôts à terme).

➤ **Les banques d'épargne ou de prévoyance**

Spécialisées dans la collecte des ressources des petits épargnants, leurs dépôts sont la plupart des cas à court terme et qui prennent la forme de livret d'épargne, ils peuvent être des dépôts à terme en prenant la forme des bons de caisse ou d'obligations.

➤ **Les banques d'affaires**

Ce sont les banques qui réduisent leurs activités au financement et la gestion des autres établissements en leur octroyant des crédits ou encore de participer dans leur capital. Elles interviennent donc sur le marché des capitaux et travaillent avec leurs ressources propres.

➤ **Les banques mixtes**

Ce sont des banques qui partagent les caractéristiques des banques de dépôt et des banques d'affaires.

➤ **La banque centrale**

La banque centrale est un établissement qui contrôle le système bancaire d'un pays.
Appeler encore

« Banque des banque » ou « banque de l'état ». Elle est un organisme d'émission qui assure l'émission et la mise en circulation des billets et des pièces de monnaie, celle-ci met en œuvre la politique monétaire pour préserver la stabilité des prix. ⁶

⁶Bank- of- Alegria.dz /html/persen.htm

Les ressources de la banque

Il existe plusieurs types de ressources, parmi elles : les fonds propres et les dépôts de la clientèle, la banque centrale

➤ **L'épargne**

L'épargne est le cerveau moteur de développement, elle constitue la principale source

Correspond à la partie du revenu qui n'est pas consommée. Au niveau d'une économie dans son ensemble, l'épargne peut être le fait des ménages, mais aussi des entreprises ou des administrations publiques.

➤ **Les fonds propres**

Il s'agit du capital social et des réserves constituées par affectation dans des emplois durables de la banque. Pour une question de gain de confiance de la part des clients. Ainsi que dans le cadre de marketing, les banques sont tenues à effectués leurs activités dans des bâtiments très somptueux, ainsi le client n'a aucune peur de perdre son argent.

➤ **La trésorerie bancaire**

La trésorerie correspond à la différence entre les actifs disponibles dont dispose une entreprise (comptes bancaires, créditeurs, sommes disponible en caisse ...) et ses dettes à court terme.

La clientèle de la banque :

La clientèle de la banque est composée de deux catégories d'agent à savoir les entreprises et les particuliers :

- **Les entreprises** : Les entreprises sont des agents économiques qui ont un rôle essentiel de produire des biens et services et les mettre à la disposition des demandeurs. Elles peuvent être classées en entreprises industriels et commerciales et de prestations de services. L'entreprise a besoin de biens divers (immobilisations, matière première, produits finis ...) pour pouvoir fonctionner et maintenir son activité.
- **Les particuliers** : La notion de particuliers signifie les personnes physiques, et quel que soit leurs positions sociales et professionnelles. Les particuliers agissent pour leur propre compte, de ce fait, les actes et les opérations accomplis par eux n'ont aucun caractère commercial.

II. Section 2 : Le système bancaire algérien

Le secteur bancaire Algérien joue un rôle de plus en plus important dans la croissance économique du pays. Dans ce sens, la réforme du secteur financier en Algérie est la " clé " pour l'augmentation de la productivité, et un développement économique durable qui ne soit pas dépendant des hydrocarbures. Ces réformes permettront de renforcer la stabilité et la rentabilité du secteur financier et bancaire, du marché du crédit, via la modernisation des systèmes d'informations et de paiement pour améliorer la qualité des services bancaires.

Dans cette présente section nous allons aborder l'évolution du système bancaire algérien :

Évolution du système bancaire algérien

Le système bancaire algérien a connu de nombreux changements, de nouvelles réformes et lois, qui ont modifié l'organisation bancaire. À cet effet les réformes entamées depuis la promulgation de la loi sur la monnaie et le crédit 1990 ont contribué au développement du secteur bancaire. On peut caractériser le système bancaire algérien en deux phases : avant 1990 et après 1990.

II. 1.1 Présentation du système bancaire algérien (1962- 1985)

Au lendemain de l'indépendance, l'Algérie pour affirmer sa volonté d'indépendance économique et de souveraineté nationale a opté pour plusieurs réformes et procédé au développement social par la mise en place d'un secteur public dominant et mettre en œuvre une stratégie de développement. Les trois principales étapes qui ont marqué le système bancaire algérien durant cette période seront les suivantes :

❖ L'étape de la récupération de la souveraineté (1962-1964)

Dès l'indépendance, l'Algérie se dote des instruments juridiques et institutionnels nécessaires à l'établissement de sa souveraineté, nationale, un trésor public a été mis en place en août 1962, ensuite la création d'un institut d'émission qui porte le nom de la banque centrale d'Algérie et d'une nouvelle unité monétaire nationale en 10 avril 1964 qui est le Dinar algérien (DA) fut introduire dans tous les pays en vue de remplacer le franc algérien.

La BCA fut créée par la loi 62-144 voté par l'assemblée constituante le 13 décembre 1962, qui lui donne le monopole de l'émission et lui fixant les statuts suivantes : « banque de banque », « banque de réserve », « banque de l'état ».

❖ L'étape de la mise en place du système bancaire national (1963-1967)

En vue d'édifier un système bancaire national, des mesures sont prises pour mettre en place de nouveau organisme, l'un chargé du financement du développement, la caisse algérienne de développement (CAD) et l'autre, de la mobilisation de l'épargne la caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP).

Chapitre1 : Aperçus du système bancaire algérien

➤ La caisse algérienne de développement (CAD)

Après la naissance de la banque centrale d'Algérie, il fut créé la caisse algérienne de développement « CAD », le 03/05/1963 par la loi n° 63-165, établissement financier chargé notamment du financement des programmes d'investissement publics et des programmes d'importation. La CAD est devenu la banque algérienne de développement « BAD » le 30/06/1971.

➤ La caisse nationale d'épargne et de prévoyance « CNEP »

La CNEP fut créée pour la collecte de l'épargne par la loi n° 64-227 du 10/08/1964, sous forme d'établissement public jouissant de la personnalité juridique et de l'autonomie financière ; dont la mission consiste essentiellement à collecter l'épargne dégagé par les revenus moyens, afin de distribuer à la constitution des logements.⁷

❖ L'étape de la nationalisation (étatisation du système bancaire algérien (1966-1967)

Cette étape a pour but la nationalisation des banques des banques étrangères défaillantes en les rachetant à leur propriétaire qui donnera naissance à trois banques commerciales. La composition du système bancaire fut complètement et a permis de contrôler plus étroitement la distribution du crédit.

➤ La banque nationale d'Algérie « BNA »

La BNA a été créée par l'ordonnance n° 66-178 le 13/06/1966, afin de répondre aux besoins financiers portant les secteurs publics et socialistes. Son rôle consiste à : - Assurer le financement des entreprises dans le secteur public et contrôler leur gestion ; - Accorder des crédits à courte terme publics et privés. - Accorder des crédits à moyen terme pour des investissements déjà planifier.

La création de la BNA « constitue un tournant dans l'émergence du système bancaire algérien » d'où en retrouve une « volonté d'indépendances » des autorités algériennes.

➤ Le crédit populaire d'Algérie « CPA »

Quelque mois après la BNA, le système bancaire national bénéficié d'un autre intermédiaire financier bancaire : le CPA, créée par deux ordonnances n°66-366 du 19/12/1966 et du 15/05/1967.

➤ La banque extérieur d'Algérie « BEA »

Dans le but de développer et de faciliter les rapports économiques avec les autres pays, la BEA fut créée par l'ordonnance n°67-204 du 01/10/1967, sous a forme d'une société nationale avec un capital de 24 millions de Dinard, constitué par une dotation entièrement souscrite par l'état en reprise des activités de crédits lyonnais.⁸

⁷ BENHALIMA AMMOUR « Système bancaire algérien » 2eme édition Dehlab Alger 2001, P12.

⁸<https://www.bank-of-algeria.dz>

Chapitre1 : Aperçus du système bancaire algérien

❖ L'étape de planification financière du système bancaire (1970-1986)

Au début des années 1970, après être devenue exclusivement public, le secteur devient en outre spécialité. Il est organisé par branche d'activité (agriculture, industrie, artisanat, hôtellerie, tourisme) et spécialisé par entreprise, cette spécialisation fut introduite au terme de la loi des finances pour 1970 qui impose lors aux sociétés nationales et aux établissements publics de concentrer leurs comptes bancaires et leurs opérations auprès d'une seule et même banque.

En 1972 la caisse algérienne de développement (CAD) jusqu'à cette date, simple agent d'exécution du trésor, a été transformé en banque algérienne de développement (BAD), banque qui devait jouer un rôle important dans le financement des investissements productifs nécessaire à la réalisation des objectifs de développement économique de l'Algérie. En 1978, le système bancaire cède la place au trésor public dans le financement des investissements planifiés du secteur public, la banque primaire n'intervient plus que pour la mobilisation des crédits extérieurs, et le trésor qui est chargé de la collecte des ressources et de distribution des crédits. A partir de 1982, une restructuration du secteur bancaire a été engagée, en vue renforcer la spécialisation des banques en créant des nouvelles, qui se chargent de secteur précis, et diminuer le pouvoir de certains qui se sont retrouvées avec un poids financier considérable. Et cette restructuration donne lieu à la création de deux nouvelles banques.

➤ La banque de l'agriculture et du développement Rural (BADR)

A été créé par le décret n°82-106 du 13 mars 1982, pour prendre en charge certaines activités financées par la BNA. Elle avait principale vocation le financement du secteur agricole –alimentaire, agro-industriel, précédemment domiciliées auprès de cette dernière.

➤ La banque de développement local (BDL)

La BDL a été créée par l'ordonnance n°85- du 30 avril 1985, sous forme d'une banque de dépôt. Née de la restructuration du CPA en ayant repris certains de ses activités, cette banque a pour principale vocation le financement des activités locales essentiellement celles sous tutelle des collectivités publiques, pour le développement économiques et social. Ainsi la BDL réalise les opérations de prêts sur gage, ainsi que toutes les opérations de banques commerciales.

Présentation du système bancaire algérien depuis 1990 à nos jours

Depuis près de deux décennies, le gouvernement algérien a entrepris un ensemble de réformes visant à faire passer son économie d'un système planifié vers une économie de marché, ce qui permet de transformer le fonctionnement du secteur bancaire et ce à travers divers événements d'ordre politique et économique.

Chapitre1 : Aperçus du système bancaire algérien

La loi bancaire n°90-10 du 10 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit

La mise en place d'une économie de marché nécessite en préalable un cadre réglementaire efficace, la promulgation de la loi 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, a permis de mettre en place un nouveau cadre réglementaire de système bancaire algérien. La loi n° 90-10 constitue un nouveau dispositif législatif de soutien aux réformes économiques engagées par les autorités publiques de notre pays, cette loi représente l'instrument de base pour passer de l'économie planifiée vers l'économie de marché.

En effet, il est attendu de ces réformes un désengagement de la part de l'état, au profit des entreprises. Cette loi vise plusieurs objectifs à savoir :

- Mettre en terme définitif à toute ingérence administrative.
- Réhabiliter le rôle de la banque centrale d'Algérie dans la gestion de la monnaie et de crédit.
- Rétablir la valeur du Dinard algérien.
- Aboutir à une meilleure bancarisation de la monnaie.
- Encourager les investissements extérieurs utiles.
- Assainir la situation financière des entreprises du secteur public.
- Déspecialiser les banques et clarifier les missions dévolues aux banques et aux établissements financiers.
- Diversifier les sources de financement des agents économiques, notamment les entreprises par la création d'un marché financier.

Les aménagements apportés à la LMC

A partir de 2001, le secteur bancaire a vu la promulgation de trois ordonnances, celle de 27 Février 2001 modifiant et complétant la loi n°90-10 du 14 avril 1990 et celle de 26 Aout 2003 et 26 Aout 2010, relatives à la monnaie et au crédit qui, tout en maintenant la libéralisation de ce secteur, renforce les conditions d'installation des banques et des établissements financiers.

Composition du système bancaire algérien Depuis 1990

Le secteur bancaire algérien est composé comme suit :

➤ Les banques publiques

Jusqu'à la promulgation de la loi bancaire 90-10, ces banques ont monopolisés le système bancaire algérien car elles appartiennent à l'état et leurs rôles étaient le financement de l'économie, suivant les objectifs des pouvoirs publics.⁹

⁹<https://www.bank-of-algeria.dz>

Chapitre1 : Aperçus du système bancaire algérien

➤ **Les banques privées**

Dont le capital appartient soit aux privées nationaux ou étranger, elles traitent toutes les opérations bancaires, elles sont nouvelles dans le passage bancaire, nous les avons découverts qu'à partir des années 90. Les banques se différencient aussi dans leurs métiers et leurs segments de marché, ces banques sont classées dans la catégorie qui correspond le mieux à leur activité.

➤ **Les établissements financiers**

Ils font référence aux banques, aux sociétés de fiducie et aux sociétés du courtage de valeur ou aux compagnies d'assurance. En Algérie les établissements financiers sont au nombre sept, ces derniers activent plus particulièrement dans le crédit-bail et jusqu' à la loi de finance complémentaire pour 2009 dans le crédit à la consommation.

Chapitre1 : Aperçus du système bancaire algérien

Tableau N°1 : Structure générale du système bancaire algérien :

| Les banques publiques ¹⁰ | Les banques privées | Les établissements financiers |
|--|--|---|
| La Banque extérieur d'Algérie | Al-baraka d'Algérie | Société de refinancement hypothécaire |
| La Banque nationale d'Algérie | Citibank N.A Algeria | Société financière d'investissement, de participation et de placement |
| le crédit populaire d'Algérie | Arabe Banking corporation Alegria | Arabe leasing corporation |
| La banque de développement local | Natixis Alegria | Maghreb leasing Algérie |
| La banque de l'agriculture et le développement rural | Société général Algérie | Algérie Caisse nationale de mutualité agricole |
| La caisse nationale d'épargne et de prévoyance | Arabe Bank PLC Alegria | Cetelem Algérie |
| | Trust Bank Alegria | Société national de leasing SPA |
| | Golf Bank Algérie | leasing Algérie SPA |
| | Algeria The Housing Bank for Trade And finance Algeria et investment bank- Algeria | |
| | AL Salam bank Algeria | |
| | Créditagricolecorpo rate et investment bank- Algeria | |
| | The Housing Bank for Trade And finance Algeria et investment bank- Algeria | |
| | HSBC Algérie | |

¹⁰<https://www.bank-of-algeria.dz>

Chapitre1 : Aperçus du système bancaire algérien

La place bancaire compte actuellement un total de 19 banques et 8 établissements financiers en activité en Algérie, indique une liste rendue publique par la Banque d'Algérie et publiée dans le dernier journal officiel (N 5). HSBC Algérie

III Section 3 : la réglementation régissant de l'activité bancaire en Algérie

La réglementation prudentielle en Algérie est fondée essentiellement sur le respect du ratio Cooke mis en place lors des accords de Bâle I, puis sur le ratio de *MC Donoug* établi lors des accords de Bâle II. Cependant, l'application de ces accords s'avère très délicate pour les banques et les institutions financières activant en Algérie qui manifestent des lacunes tant au niveau administratif qu'au niveau du contrôle et de la gestion des risques. Pour pallier à ces insuffisances et adhérer efficacement aux recommandations des accords de Bâle, l'Algérie se trouve dans la nécessité de mettre en place de nouvelles stratégies organisationnelles et de contrôle

Nous traiteront donc dans cette section les réglementations en vigueur.

Bâle I

Afin de prémunir le système bancaire contre les différents chocs, la communauté financière internationale a mis en place des mécanismes de prévention et de protection. C'est ainsi qu'avec du comité de Bâle ont été mise en place de véritable normes prudentielles ayant pour but de limiter l'exposition aux risques bancaires et a amené les banques à prendre des engagements en tenant compte de normes universellement acceptable. L'Algérie comme la plupart des pays s'est inspiré des accords de Bâle dans sa réglementation prudentielle et à veiller à leur application par les banques et établissements financiers afin de pallier aux risques qui menacent l'activité bancaire et la stabilité du secteur bancaire algérien en générale.

Le capital minimum exigé

Selon l'article 2 de règlement N°18-03 du 4 novembre 2018 relatif au capital minimum des banques et établissements financiers exerçant en Algérie, après délibération du conseil de la monnaie et du crédit en date de 4 novembre 2018. Le présent règlement a pour objet de fixe le capital minimum que doivent libérer les banques et les établissements financiers constitués sous formes de société par action de droit algérien, un capital libéré en totalité et en numéraire, au moins égal à :

- 20 000 000 000 DA pour les banques visées à l'article 70 de l'ordonnance n°03-11 du 26 août 2003 modifiée et complétée susvisée.

Chapitre1 : Aperçus du système bancaire algérien

- 6 500 000 000 DA pour les établissements financiers, définis à l'article 71 de l'ordonnance n°03-11 du 26 août 2003 modifiée et complétée susvisée.¹¹

De même, pour les banques et les établissements financiers, dont le siège est à l'étranger, sont tenus d'affecter à leurs succursales, autorisées par le conseil de la monnaie et du crédit (CMC) pour effectuer les opérations de banque en Algérie, une dotation au moins égale au capital minimum exigé, pour la constitution des banques et établissements financiers de droit algérien relevant de la même catégorie, pour laquelle la succursale a été autorisée. Cette dotation doit être libérée dans les mêmes conditions que celle prévue à l'article 2 ci-dessus.

Les fonds propres de la banque

Les fonds propres d'une banque ou d'un établissement financier, sont constitués de la somme des fonds propres de base (FPB) et des fonds propres complémentaires (FPC).

$$\text{FPN} = \text{FPC} + \text{FPB}$$

➤ Les fonds propres de base :

Les fonds propres de base d'une banque ou d'un établissement financier sont composés par les éléments suivants :

- Le capital social ou dotation,
- Les réserves, autre que les réserves de réévaluation qui sont constitués par l'affectation du résultat antérieur (les réserves légales, les réserves facultatives, et les réserves statutaires et contractuelles, les réserves réglementés provision pour risque),
- Le rapport à nouveau (RAN) créditeur qui est constitué des exercices antérieurs qui n'ont pas été distribués ni affectés à un compte de réserve,
- Le résultat positif de dernier exercice clos dans l'attente de son affectation, diminué de distribuer des dividendes à prévoir,
- Les prévisions constituées pour se couvrir contre les risques des créances courantes et des créances classées.

➤ Les fonds propres complémentaires

La deuxième composante des fonds propres c'est les fonds propres complémentaires qui comprennent:

- 50% du montant de réévaluation, 50% des plus-values, les provisions pour risques bancaires généraux, les titres participatifs et autres titres à durée indéterminées....

¹¹ Règlement de la banque d'Algérie N°18-03 du 04/11/2018, article 03.

Chapitre1 : Aperçus du système bancaire algérien

➤ Le ratio de solvabilité

Selon le règlement n°2014-01 du 16 février 2014 portant coefficient de solvabilité applicables aux banques et établissements financiers, qui sont tenus de respecter en performance, sur base individuelle ou consolidée, un coefficient minimum de solvabilité de 09,5% entre, d'une part, le total de leurs fonds propres réglementaires et, d'autre part, la somme de risque de crédit, opérationnel et de marché pondérés.¹²

➤ Le ratio de division des risques

Après avoir exigé les banques et les établissements financiers agréés en Algérie de disposer d'un niveau de fonds propres adéquate aux risques encourus tel qu'il est défini par le comité de Bâle, les autorités monétaire algérienne ont autres mesures quantitative prudentielle, appeler ratio de division de risque, comme une mesure qui vise à éviter la forte concentration des risques sur un seul, ou un groupe de bénéficiaires, qui, en cas de faillite d'insolvabilité risquerait d'entraîner la banque dans un sillage, c'est le principe de ne pas mettre les œufs dans un seule panier.¹³

La réglementation prudentielle en Algérie distingue entre deux normes :

- Risque encourus sur le même bénéficiaire

Selon l'article 2 de règlement 2014-02 du 16 février 2014 relatif aux grands risques et aux participations, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire de fait ses opérations dont le montant excède 10% des fonds propres de banque ou de l'établissement financier.

Risque encourus sur un bénéficiaire / Les fonds propres (FP) ≤ 25%

- Risque encourus sur un ensemble de bénéficiaires

Le total des grands risques encourus sur les bénéficiaires dont le risque de chacun d'entre eux dépasse 15% des fonds propres ne doit pas dépasser 8 fois le montant de ses fonds propres réglementaire de la banque ou de l'établissement financier.

$$\sum (\text{Risques sur les bénéficiaires} > 15\% \text{ FP}) / \text{Fonds propres} \leq 100\%$$

➤ Le coefficient des fonds propres et de ressources permanentes

Le coefficient de fonds propres et des ressources permanentes (CFPRP) a pour objectif de limiter la transformation sur le moyen et le long terme et de maintenir un certain équilibre entre emplois et ressources longues des banques et des établissements financiers. Selon l'article 9 de règlement n°2004-04 du 19 juillet 2004 fixant le rapport dit coefficient de fond propre et de ressources permanentes, doit être calculé au 31 décembre de chaque année et doit être au moins égale à 60%.¹⁴

Fonds propres et ressources permanentes / Emplois permanentes ≥ 60%

¹² Article 2 de règlement n°14-01 du 16/02/2014.

¹³ Article 2 et 5 de règlement n°2014-02 du 16 février 2014.

¹⁴ Article 9 de règlement de la banque d'Algérie n°2004-04 du 19/07/2004

Chapitre1 : Aperçus du système bancaire algérien

➤ Le suivi des engagements et la garantie des dépôts

Le nouveau règlement régissant le fonds de garantie des dépôts bancaires (FGDB), a été publié au journal officiel n°42, modifiant et complétant ainsi le règlement 04-03 du 04 mars 2004, stipule que le plafond d'indemnisation est fixé à 2 millions de Dinars contre 600000 DA auparavant. « le dit plafond » s'applique à l'ensemble des dépôts d'un même déposant, auprès d'une même banque quel que soit le nombre de dépôts et la devise concernée ».

Bâle II

Bâle II s'applique à toutes les sociétés de portefeuille contrôlant les groupes à dominance bancaire, ainsi qu'à toutes les banques internationales, à tous les niveaux du groupe : ensembles des opérations bancaires, autres activités financières pertinentes, filiales d'assurances, investissements, dans les sociétés commerciales au-delà de certains seuils.¹⁵

(Karytis et Nekhili, 2008) soulignent pour leur part que les recommandations de Bâle II s'appuient sur trois piliers indissociables dont la finalité est de renforcer les relations entre contrôle interne et externe des risques :

Pilier 1 : Exigence minimale des fonds propres des banques algériennes

Ce pilier concerne l'exigence minimale en fonds propre définis par le nouveau ratio *MC Donough*, pour faire face au risque de crédit, risque de marché et le risque opérationnel, constitue le principal support dans l'accord. Dans cet accord le ratio de solvabilité doit être ($\geq 9.5\%$), et l'inclusion de risque opérationnel et le risque de marché. Ainsi que l'introduction de nouvelles méthodes de calcul et pondération des risques.

➤ Ratio de solvabilité

La solvabilité bancaire à 24%, les banques nationales 31 et étrangères opérant en Algérie respectent largement les règles prudentielles, selon le gouverneur de la banque d'Algérie, souligne qu'à fin 2011, année marquée par un renforcement substantiel des règles prudentielles, les banques répondent largement au ratio de solvabilité et de liquidité et du niveau des ressources permanentes.

Le niveau du ratio de fonds propre réglementaire par rapport aux risques s'établit à 24%, et le ratio de fonds propre réglementaire de base par rapport aux risques encourus a atteint 17.2%.

Ces niveaux ont été atteints grâce notamment aux effets de la recapitalisation des banques effectuée en 2009.

¹⁵<https://acpr.banque-france.fr>

Chapitre1 : Aperçus du système bancaire algérien

Les dispositifs de surveillance bancaires, qu'ils soit de nature quantitative, à l'instar du ratio de solvabilité, de division des risques ou des liquidités, ou bien qualitative, comme le contrôle interne ou bien le système de détection précoce, ont été complétés par des règles de bonne gouvernance.

Le gouverneur de la banque d'Algérie indique également qu'à partir de l'année prochaine, les banques activant en Algérie seront notées par la banque d'Algérie (BA). C'est une nouvelle orientation de la supervision de l'angle des risques, car le système de notation permet de classer les banques selon leur niveau de performance par rapport au niveau de leur maîtrise des risques, cette opération sera grâce à un système de notation des banques que la BA adopte en 2011 et qui a pour objectif essentiel de préserver la stabilité du système financier algérien.

➤ **Risque opérationnel en Algérie**

Selon l'article 2 de règlement n°11-08 du 28 novembre 2011 portant sur le contrôle interne des banques et établissements financiers, définit le risque opérationnel comme étant

« Le risque résultant d'une inadaptation ou d'une défaillance imputable à des procédures, personnels et système interne ou à des événements extérieurs. Il inclut les risques de fraude interne et externe ».

La mise en place d'un système de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques, est une obligation réglementaire, et implicitement, les banques sont tenues de gérer les risques opérationnels à travers la mise en place d'un système de contrôle des opérations et des procédures internes généralement le système du contrôle interne.

Pilier 2 : la surveillance prudentielle du secteur bancaire algérien

La surveillance prudentielle du secteur bancaire algérien Le système algérien accorde une grande importance à la surveillance prudentielle en promulgation des lois :

- La loi sur la monnaie et au crédit en la renforçant par des décrets d'application ainsi par un système d'alarme permanent qui fonctionne sur la base des déclarations faites par les banques.
- L'autorité monétaire algérienne a réalisé une progression par la mise en place d'une société de garantie des dépôts bancaires qui travaille directement avec la commission bancaire, dont les banques sont les seules actionnaires. Cette société a contribué au remboursement des déposants suite à la faillite d'el Khalifa banque.
- Etablir un suivi spécial des banques nouvellement conçues, ainsi que l'étude et l'appréciation des demandes de conception de banque de la part du conseil de la monnaie et du crédit(CMC).

Les recommandations de Bâle II sur la surveillance prudentielle des banques ne se limite pas à la responsabilité des autorités monétaire, elle impose aux banques et

Chapitre1 : Aperçus du système bancaire algérien

établissement financiers d'adopter un système de contrôle interne, dans ce cadre le règlement n°11-08 du 28 novembre 2011 relatif au contrôle interne des banques et établissements financiers, a permis à ces derniers de designer des systèmes de contrôle interne pour l'appréciation et l'analyse de l'ensemble des risques y compris le risque opérationnels, la transparence et la traçabilité des opérations bancaires, la conformité aux lois et règlements et le bon fonctionnement de processus interne.

Pilier 3 : communication financière et discipline du marché bancaire algérien

Communication financière et discipline du marché bancaire algérien Selon l'instruction n°09-2002 du 26 décembre 2002 fixant les délais de déclaration par les banques et les établissements financiers de leur ratio de solvabilité, les banques doivent déclarer trimestriellement leur ratio de solvabilité. À l'instruction n04-99 du 12 Aout 1999 portant modèles de déclaration par les banques, des ratios de couverture et de division de risques doivent être renseignés au 30 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre de chaque année.

Ces états doivent être adressés en double exemplaires à la banque d'Algérie dans un délai de 30 jours à partir de chacune de ces périodes.

Le responsable chargé veille à la cohérence et l'efficacité de contrôle interne, doit informer l'organe délibérant des résultats du contrôle interne, notamment les éléments essentiels qui peuvent se dégager de la mesure des risques aux quelles la banque ou l'établissement financier sont exposés, et qui a son tour, doit procéder au moins deux fois par an à l'examen de ce résultat.

Ces informations doivent également portés sur la rentabilité des opérations des crédits. Aussi dans le cas où l'organe délibérant n'a participé à la fixation des limites globales, l'organe exécutif doit informer des décisions prises dans ce cadre. A côté de ce flux informationnel qui relie l'organe délibérant, les banques et les établissements financiers sont tenues d'élaborer des manuels de procédure pour chacune de leur activité, ils doivent décrire explicitement comment doivent se dérouler les opérations, expliquer comment les enregistrés et comment les comptabiliser.

Chapitre1 : Aperçus du système bancaire algérien

Le contrôle interne mis en place se compose de l'ensemble de processus, de méthodes et mesures visant notamment³⁶ à assurer en permanence :

- La maîtrise des activités ;
- Le respect des procédures interne ;
- Le bon fonctionnement de processus interne ;
- La prise en compte de manier appropriée de l'ensemble des risques, y compris le risque opérationnel ;
- La fiabilité des informations financières ;
- L'utilisation efficiente des ressources. Le dispositif de contrôle interne que les banques et les établissements financiers doivent mettre en place, comprend notamment :
 - Un système de contrôle des opérations et des procédures internes ;
 - Une organisation comptable et du traitement de l'information ;
 - Des systèmes de mesure des risques et des résultats ;
 - Un système de documentation et d'archivage.

Chapitre2 : évaluation de la performance financière par les états financiers

Chapitre 2 : évaluation de la performance financière par les états financiers.

Dans ce chapitre nous examinerons de près l'évolution de la performance financière des entreprises bancaires via les états financiers qui synthétisent les différents événements par lesquels est passée l'organisation au fil de son existence les quatre états financiers sont : le bilan, le compte de résultats (qui est l'équivalent de la rentabilité d'une entreprise), ensuite l'état des flux de trésorerie, (qui représente le cash-flow d'une entreprise, il montre les entrées et sorties d'argent de l'entreprise sur une période donnée il évalue surtout la liquidité de la banque) et enfin l'état des bénéfices non répartis. (Cet autre état financier indique les bénéfices cumulatifs de l'entreprise après le paiement des dividendes.

.Différentes personnes ont intérêt à analyser les états financiers par exemple :

*Le chef de l'entreprise doit rester au courant de la santé financière de sa société et de sa capacité à être rentable.

*La banque s'en sert pour vérifier que l'entreprise est en mesure de rembourser ses engagements avant d'accorder un emprunt.

Nous avons choisi dans ce chapitre d'étudier les deux premiers états cités ci-dessus car ce sont les deux plus utilisés.

I. Section 01: analyses des états financiers

L'analyse des états financiers est un outil essentiel pour évaluer la santé financière et la performance d'une entreprise. Elle permet de prendre des décisions éclairées basés sur des résultats quantitatifs en matière d'investissement, de crédit et/ou de gestion ..

Présentation du bilan

Étymologiquement, le terme "bilan" fait référence à l'équilibre entre l'actif et le passif d'une entreprise, établi dans un document comptable. C'est un terme issu du vocabulaire commercial qui s'est ensuite étendu à d'autres domaines pour désigner un état des lieux, un résultat. Le bilan représente sa valeur à une date précise. Il s'agit d'une vue statique, influencée par les concepts juridiques de dettes et d'actifs. Cette perspective statique de la comptabilité confirme bien sa nature et son objet : elle traduit a posteriori les performances monétaires résultant de l'action conjointe d'un ensemble de facteurs matériels, immatériels, humains

Le bilan comptable est le premier des quatre états financiers d'une banque et au-delà d'une obligation c'est un document qu'il faut savoir lire et établir. Il permet de répondre à la question : où suis-je dans ma gestion ? Afin d'avoir une vue globale sur la santé financière de l'entreprise (savoir ce qu'elle possède et ce qu'elle doit) c'est comme une photographie de la situation patrimoniale d'une société à un moment donné de son exercice, généralement à la clôture. Mais dans le cas d'une banque, le bilan, présente quelques particularités.

Chapitre2 : évaluation de la performance financière par les états financiers

Il est divisé en deux colonnes :

- L'actif (colonne de gauche) : qui recense les informations portant sur l'emploi des fonds empruntés. Ils y figurent notamment les opérations de trésorerie interbancaires, les opérations avec la clientèle, les détenues par les banques pour compte propre, etc.
- Au passif (colonne de droite) : figurent les informations concernant l'origine des fonds collectés par la banque. Ce gisement va de la dette envers la banque centrale, aux ressources tirées du solde créditeur des comptes clients, sans oublier les emprunts émis sur les marchés de capitaux, provisions et capitaux propres. Un bilan est toujours équilibré. Le total de l'actif est égal au total du passif.

Différents modèles de bilans

Il existe plusieurs grilles de lecture du bilan d'une entreprise et surtout, plusieurs manières d'organiser ce tableau : selon le contexte, l'interlocuteur visé ou les informations prépondérantes. Ainsi donc, on pourra construire en plus du bilan comptable défini ci-dessus :

- Le bilan financier : il reprend les informations du bilan comptable, mais la présentation du tableau est réorganisée de manière à classer les comptes par échéance, en fonction du degré de liquidité de l'actif et du degré d'exigibilité du passif. Il montre en un clin d'œil la capacité de l'entreprise à rembourser ses dettes par ses actifs. Ce type de bilan est demandé généralement par les banques en vue d'un prêt.
- Le bilan fonctionnel : reprend les données du bilan comptable et les réorganise. Dans un bilan fonctionnel, les éléments de l'actif et du passif sont appelés (emplois) et (ressources). Le bilan fonctionnel met en avant la structure financière de l'entreprise. Il permet de calculer son fonds de roulement, son besoin en fonds de roulement (BFR) et d'en tirer une analyse sur la santé financière de l'entreprise. Par exemple, si le fonds de roulement est négatif, cela signifie que l'entreprise n'est pas autofinancée, qu'elle est obligée de recourir à l'emprunt bancaire pour financer son cycle d'exploitation, ce qui est une situation risquée. Si le besoin en fonds de roulement est positif, cela signifie que l'entreprise est dans une bonne situation financière, car les dettes fournisseurs sont supérieures aux créances et au stock.
- Le bilan prévisionnel : Un bilan prévisionnel est un bilan comptable anticipé. Il sera construit dans le cadre d'une création d'entreprise par exemple, dans les prévisions financières du business plan. En général, le bilan prévisionnel est réalisé sur les 3 à 7 clôtures d'exercice à venir, selon le secteur d'activité.

Les classes du bilan

Le bilan bancaire comprend 5 classes de comptes. Chacun de ces comptes est composé d'un actif et d'un passif qui présente une balance entre l'origine des ressources (passif) et leur utilisation (actif).

Chapitre2 : évaluation de la performance financière par les états financiers

Classe 1

Classe 1 correspondent aux opérations interbancaires celles que la banque réalise avec d'autres institutions financières, dans le cadre de sa gestion de trésorerie. Quand son exploitation lui permet de dégager des excédents de trésorerie, la banque se trouve en position de prêteur net sur le marché interbancaire. Dans le cas inverse la banque doit avoir recours au marché pour assurer son refinancement.

Classe 2

Les actifs et les passifs de la classe 2 correspondent aux opérations avec la clientèle. À l'actif, les crédits accordés, au passif, les dépôts collectés ventilés selon leur degré d'exigibilité, leur forme (compte, bon, certificat) et leur nature au regard de la réglementation bancaire (compte d'épargne à régime spécial, comptes ordinaires).

Classe 3

Les actifs et les passifs de la classe 3 reprennent les opérations sur titres et les opérations diverses. À l'actif, les placements de la banque sur le marché des capitaux pour son propre compte (portefeuille de titres, classés selon leur durée de conservation). Au passif, les titres de dettes que la banque émet pour se refinancer.

La classe 4

La classe 4, à l'actif, contient les valeurs immobilisées, c'est-à-dire les biens et valeurs censés demeurer durablement dans le patrimoine de la banque.

La classe 5

La classe 5, au passif, comprend les provisions constituées et les fonds propres y compris les bénéfices non distribués

Exemple :

Chapitre2 : évaluation de la performance financière par les états financiers

BILAN D'UNE BANQUE

| Classe | ACTIF | PASSIF | Classe |
|--------|------------------------|-------------------------|--------|
| 1 | Prêts interbancaires | Emprunts interbancaires | 1 |
| 2 | Crédits à la clientèle | Dépôts de la clientèle | 2 |
| | Divers | Divers | |
| 3 | Portefeuille titres | Certificats de dépôts | 3 |
| | | Obligations | |
| 4 | Immobilisations | Fonds propres | 5 |

Source : lafinancepourtous.com



Autres notions :

- Les éléments ci-dessus sont présentés selon leur nature par rapport à l'activité bancaire en privilégiant l'ordre décroissant de liquidité. (du plus stable en haut au plus liquide en bas). Dans le Bilan bancaires, les éléments monétaires prédominent, au détriment des immobilisations
- Le bilan ne retrace pas les opérations sur titres effectuées pour le compte de la clientèle.
- Le Bilan d'ouverture d'un exercice doit correspondre au Bilan de clôture de l'exercice précédent
- Le gérant de l'entreprise a l'obligation de dresser un bilan au moins une fois par an et de l'envoyer à son centre des impôts
- Les chiffres présentés dans les états financiers doivent être exprimés en Dinars ou en Milliers de Dinars.

Au cas où les états financiers sont exprimés en une monnaie autre que le Dinar, l'utilisation de chiffres arrondis est admise tant que l'importance relative est respectée.

- Une différence majeure entre le bilan d'une banque et le bilan d'une société non financière réside dans les postes d'actif et de passif. Dans un bilan bancaire, les actifs incluent principalement les prêts accordés, les investissements, les réserves en espèces et d'autres actifs financiers. Les passifs comprennent les dépôts des clients, les emprunts, les obligations et d'autres obligations financières. Dans le bilan d'une société non financière, les actifs incluent généralement les stocks, les équipements, les

Chapitre2 : évaluation de la performance financière par les états financiers

comptes clients, les investissements, etc. Les passifs incluent les dettes à court et à long terme, les salaires à payer, les impôts à payer

Le hors-bilan

Les éléments hors-bilan sont composés d'un ensemble de compte retraçant des engagements qui ne donnent pas lieu à des flux de trésorerie immédiats. Mais qui donneront lieu à des opérations financières ultérieures tels que des engagements reçus et des engagements donnés on retrouve :

- Engagements de financement,
- Engagements de garantie
- Engagements sur titres
- Opérations sur devises
- Engagements sur instruments financiers à terme

Le poste le plus important du hors-bilan des banques est le poste des engagements sur instruments Financiers à terme, c'est-à-dire les opérations sur produits dérivés.

Les ratios financiers d bilan

Par définition, un ratio financier représente un coefficient ou un pourcentage calculé par un rapport entre deux masses. Il se base sur des données existantes et ne donne généralement aucune information quant à l'évolution future d'une entreprise mais les ratios font ressortir des informations importantes sur votre entreprise. Par exemple, ils vous permettront de savoir si vous avez contracté trop de dettes, si vous avez accumulé trop de stocks ou si vous ne recouvrez pas vos comptes clients assez rapidement. Les ratios font partie des tableaux de bord financiers et des rapports de gestion

Voici quelques-uns des ratios financiers les plus couramment utilisés. Ils peuvent être répartis en quatre grandes catégories.

- Ratios de liquidité
- Ratios d'efficience
- Ratios de rentabilité
- Ratios de levier financier
- Ratios courants utilisés pour mesurer la santé financière d'une entreprise

Chapitre2 : évaluation de la performance financière par les états financiers

| | |
|--|--|
| Liquidité <ul style="list-style-type: none">• Ratio de liquidité générale¹⁶• Ratio de liquidité relative | Rentabilité <ul style="list-style-type: none">• Marge bénéficiaire brute• Marge bénéficiaire nette• Rendement de l'actif total• Rendement des capitaux propres |
| Efficienc <ul style="list-style-type: none">• Délai moyen d'écoulement des stocks• Rotation des stocks• Délai moyen de recouvrement• Délai moyen de règlement des comptes fournisseurs | Levier financier <ul style="list-style-type: none">• Ratio emprunt/capitaux propres• Ratio d'endettement• Ratio du service de la dette |

Tableau de compte de résultat

Le compte de résultat regroupe sur un exercice comptable l'ensemble des enrichissements et des appauvrissements. Il informe sur les performances réalisées par une entreprise. En se focalisant sur ses variations de patrimoine, il permet de dégager son résultat net qui est soit en bénéfice, soit en déficit sachant que si les revenus sont supérieurs aux charges, l'entreprise est bénéficiaire et vice versa.

Le tableau de compte de résultat se présente comme suit :

¹⁶Source : <https://www.bdc.ca>

Chapitre2 : évaluation de la performance financière par les états financiers

| | | |
|---|----------------------|-----|
| Ventes de marchandises | = Chiffre d'affaires | = A |
| Production vendue (biens et services) | | |
| Production stockée | | |
| Production immobilisée | | |
| Subventions d'exploitation | | |
| Reprises sur amortissements et provisions | | |
| Autres produits d'exploitation | | |
| Total des produits d'exploitation (I) | | |
| Achats de marchandises | | = B |
| Variation du stock de marchandises | | |
| Achats de matières premières et d'approvisionnements | | |
| Variation du stock de matières premières et d'approvisionnements | | |
| Autres achats et charges externes | | |
| Impôts, taxes et versements assimilés | | |
| Salaires et traitements versés au personnel | | |
| Charges sociales | | |
| Dotations aux amortissements | | |
| Dotations aux provisions | | |
| Autres charges d'exploitation | | |
| Total des charges d'exploitation(II) | | |
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II) = RE | | |
| Total des produits financiers (III) | | |
| Total des charges financières (IV) | | |
| RÉSULTAT FINANCIER (III - IV) = RF | | |
| RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (RE + RF) | | |
| Produits exceptionnels (V) | | |
| Charges exceptionnelles (VI) | | |
| RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)= R_{ex} | | |
| Participation au résultat de l'entreprise calculée pour les salariés (VII) | | |
| Impôts sur les bénéfices (VIII) | | |
| BÉNÉFICE OU PERTE (RE + RF + R_{ex} - VII - VIII) | | |

Présentation du tableau de compte de résultat

Le compte de résultat (ou CR) est un document comptable présentant l'ensemble des produits et des charges (gains et pertes de valeur) d'une société durant un exercice comptable. Comme le bilan et les annexes, il fait partie des états financiers d'une entreprise.

Les éléments du compte de résultat

Le tableau de compte de résultat se décompose selon une triple distinction au niveau des opérations: celles relatives¹⁷ à l'activité économique courante,; celles relatives aux incidences de la gestion financière, celles relatives aux opérations exceptionnelles, Les différences entre les produits et charges de chaque catégorie, permettent d'obtenir trois résultats intermédiaires :

¹⁷ DE COUSSERGUES, S, Gestion de la banque du diagnostic à la stratégie, éd. DUNOD. Paris, 2007, P.114.

Chapitre2 : évaluation de la performance financière par les états financiers

-Le résultat d'exploitation qui reflète la performance de l'activité

-Le résultat financier lié aux endettements et placements

-Le résultat exceptionnel non lié à une activité normale ou régulière de l'entreprise.

➤ **Le résultat d'exploitation**

Il retrace l'activité courante de l'entreprise. C'est la différence entre les produits et les charges d'exploitation.

- La valeur ajoutée (VA) = A – B

C'est une expression de la valeur qu'ajoute l'entreprise aux consommations qu'elle se procure auprès d'agents économiques qui lui sont extérieurs.

- L'excédent brut d'exploitation (EBE) = VA + subventions d'exploitation – impôts et taxes – Charges de personnel

Il correspond au flux de trésorerie que pourra générer l'exploitation courante de l'entreprise lorsque tous les produits correspondants auront été encaissés et lorsque toutes les charges correspondantes auront été payées. L'excédent brut d'exploitation est une mesure de la rentabilité de l'entreprise. L'EBE se rapproche de l'« EBITDA » (*Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation, and Amortization*, revenus avant intérêts, impôts, taxes, dotations aux amortissements et provisions). C'est un indicateur initialement développé aux États-Unis mais qui n'est pas normalisé, c'est-à-dire que le contenu peut différer d'une entreprise à une autre selon les interprétations faites autour des différentes rubriques.

➤ **Le résultat financier**

Le résultat financier est la différence entre les produits financiers et les charges financières. Dans le cas d'une entreprise endettée, les charges financières d'intérêts sont lourdes et le résultat financier sera très souvent négatif. Une entreprise qui a des excédents de trésorerie qui rapportent dégagent des revenus qui apparaîtront dans ses produits financiers.

➤ **Le résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel retrace, le cas échéant, les opérations qui ne relèvent ni de l'exploitation, ni du financier comme par exemple la cession d'une immobilisation corporelle (immeuble, machine...). Une entreprise qui cède un bel immeuble pour devenir locataire peut dégager une importante plus-value qui va rendre bien meilleur non seulement le résultat exceptionnel mais aussi le résultat de l'exercice. Cependant cela ne signifie pas obligatoirement que l'exploitation soit rentable ou que la cession de l'immeuble soit une bonne opération à long terme.

Le bénéfice (ou la perte) du compte de résultat, qui est le (ou la) même que celui (ou celle) figurant dans le « Résultat de l'exercice » au bilan, est appelé le résultat net en analyse financière. Il reprend la totalité des produits de l'année à laquelle est soustraite la totalité des charges de l'année. Sa répartition entre ce qui provient de l'exploitation, de la politique

Chapitre2 : évaluation de la performance financière par les états financiers

financière ou d'éléments exceptionnels est riche d'enseignements sur ce qui se passe dans l'entreprise.

Le calcul du résultat

Pour calculer le compte de résultats d'une entreprise, il suffit de soustraire les charges aux produits de chacun des résultats intermédiaires: exploitation, financier et exceptionnel .A l'issue de ces calculs, vous pourrez appliquer la formule complète :

(Résultat d'exploitation + résultat financier + résultat exceptionnel) - (impôt sur les bénéfices + participation des salariés)

Un résultat net positif indique que l'entreprise réalise un bénéfice qu'elle peut distribuer à ses actionnaires sous forme de dividendes ou mettre en réserve. Un résultat net négatif signifie que l'entreprise perd de l'argent. Le compte de résultat revêt un caractère important pour deux types de public. D'une part, il permet à l'administration fiscale de prendre connaissance du bénéfice réalisé par une entreprise. D'autre part, il indique aux financeurs potentiels ses performances et sa rentabilité.

- ✓ Quelle est la différence entre le compte de résultat et le bilan ?

Contrairement au bilan comptable qui récapitule le patrimoine d'une entreprise et ses variations depuis sa création, le compte de résultat s'intéresse uniquement à l'année qui vient de s'écouler. A noter que le résultat, qui ressort du compte de résultat, intègre les capitaux propres qui figurent dans le passif du bilan.

II Section 2 : la mesure de rentabilité

La rentabilité constitue le rapport entre les revenus d'une société et les sommes financières qu'elle s du mobiliser pour les obtenir C'est également un élément privilégié pour évaluer la performance d'une entreprise.

Les ratios de rentabilité

Ils peuvent prendre plusieurs formes suivant les priorités stratégiques du moment. Les plus courants sont :

- ❖ Le ratio de profitabilité = résultat net /PNB. Il mesure la capacité relative du centre de responsabilité à générer du profit par les caractéristiques de son activité courante
- ❖ Le ratio de recette sur charge =PNB/ charge d'exploitation + amortissement.

Il traduit le poids relatif des charges par rapport aux recettes, le ratio inverse charge d'exploitation +amortissement /PNB est également souvent calculé dans la banque et est connu comme (coefficient d'exploitation).

Chapitre2 : évaluation de la performance financière par les états financiers

- ❖ Le ratio de marge brute globale = $\text{PNB} / \text{total du bilan}$

Il indique le niveau de marge obtenu par les opérations avant la prise en compte des frais généraux et des provisions. Ce ratio s'applique principalement de manière synthétique aux comptes de l'établissement

- ❖ Le ratio de marge nette globale = $\text{résultat net} / \text{total du bilan}$

Il mesure le niveau de marge atteint par la banque après la prise en compte des frais généraux et des provisions.

Les ratios de rentabilité d'exploitation

Voici les plus courants des ratios de rentabilité d'exploitation avec leurs formules:

L'excédent brute d'exploitation (EBE) = valeur ajoutée brute – frais du personnel - impôts et taxes liée à la production.

L'EBE mesure les bénéfices réalisés avant la prise en compte des amortissements, provision, et impôts le. EBE / CA appelé également marge d'EBE, permet le partage de la valeur ajoutée entre actionnaires et salariés.

Délai moyen d'écoulement des stocks = (nombre de jours dans l'exercice * stock moyen) / cout des produits vendus.

Ce ratio indique le nombre de jours d'activité que l'entreprise peut satisfaire avec son niveau de stock. Il reflète la qualité des produits l'effort commercial, et la maîtrise des couts.

Rentabilité économique (ROCE) = résultat d'exploitation après impôt / actif économique moyen.

Ce ratio mesure l'efficacité avec laquelle l'entreprise utilise les capitaux mis à sa disposition, indépendamment de sa structure financière. il est souvent utilisé pour évaluer la performance d'une filiale ou d'un centre de profit.

Marge opérationnelle = résultat d'exploitation / chiffre d'affaires.

Ce ratio mesure la rentabilité de l'activité, en excluant les éléments financiers et exceptionnels. il permet de comparer la performance opérationnelle de deux ou plusieurs entreprises d'un même secteur.

Ces ratios analysent la rentabilité d'une entreprise sous différents angles afin d'évaluer au mieux la santé financière de l'entreprise et sa compétitivité.

Les Ratios de rentabilité globale

Voici le calcul du taux de rentabilité globale d'une entreprise

Chapitre2 : évaluation de la performance financière par les états financiers

$$\text{Rentabilité globale} = (\text{Résultat net comptable} / \text{Chiffre d'affaires hors taxes}) \times 100$$

Formule du taux de rentabilité de l'activité d'une entreprise :

$$\text{Rentabilité de l'activité} = (\text{Capacité d'autofinancement} / \text{Chiffre d'affaires hors taxes}) \times 100$$

Taux de rentabilité de l'exploitation :

$$\text{Rentabilité nette de l'exploitation} = (\text{Résultat d'exploitation} / \text{Chiffre d'affaires hors taxes}) \times 100.$$

III. Section 03 : le tableau de bord

JAULANT et QUARES définissent le tableau de bord de gestion comme outil d'analyse de la performance car il synthétise¹⁸ des informations clés telles que (fonds propres, nombre d'agences frais généraux ...) fournissant à un responsable les renseignements utiles au pilotage de l'entreprise, il permet d'avoir une vue d'ensemble sur l'état d'avancement d'une politique, de détecter les perturbations afin de prendre des décisions appropriées. Il constitue également un langage commun aux différents membres de l'entreprise.

Types de tableau de bord

A l'intérieur de chaque tableau de bord, on distingue différentes familles d'indicateurs : les indicateurs d'activité (relatifs à la production et aux affaires), les indicateurs financiers (qui se rapportent aux dépenses), les indicateurs de rentabilité (qui concernent les résultats financiers), les indicateurs de qualité, etc.

Il existe trois types de tableaux de bord :

- Les tableaux de bord orientés stratégie (appelés tableaux de bord stratégiques ou « *balancedscorecard* », il contient des informations concises sur les indicateurs de performance relatifs à la santé globale de l'entreprise il est surtout fait pour les directeurs et dirigeants qui ont besoin d'un inventaire rapide des aspects importants de la société afin d'avoir un suivi quotidiens des objectifs visés.
- Les tableaux de bord de contrôle des coûts (appelés tableaux de bord budgétaires), ce type de TB est utilisé pour surveiller la situation financière de l'entreprise. il contient généralement des indicateurs tel que le volume des ventes, le carnet de commandes, le chiffre d'affaire. ils sont consultés lors de réunion hebdomadaires ou mensuels.

¹⁸ Gérard NAULLEAU & Michel ROUACH, Contrôle de gestion et stratégie dans la banque, 3^{ème} édition, revue banque éditeur, paris, 2001, P. 114

Chapitre2 : évaluation de la performance financière par les états financiers

- Les tableaux de bord de performance (appelés tableaux de bord opérationnels).il évalue les Processus opérationnels au sein de l'entreprise outre le suivis des progrès opérationnels cet outil permet de savoir quels processus internes fonctionnent de manière optimale et lesquels nécessite une amélioration. Les TB opérationnels présente des données en temps réel il est donc considéré à court terme contrairement aux autres tableaux de bord qui sont axées sur le long terme. Bien entendu l'idéal est de concevoir et développer ces trois tableaux de bord en gardant à l'esprit ses objectifs et ses besoins.

Les indicateurs du tableau de bord pour la mesure de performance des banques.

Pour évaluer la performance des banques un TB utilise plusieurs indicateurs clé pour fournir une vue globale exhaustive parmi eux, on retrouve

- ✓ Les ratios de liquidité (Ratio de liquidité courante = actifs courant / passif courant.) et (Ratio de liquidité rapide = actif courant –stock /passif courant.) qui mesure la capacité des banques à faire face à ses obligation à court terme.
- ✓ Les ratios de rentabilité comme le REO (return on *equity* = bénéfice net /capitaux propre.) : il mesure la rentabilité générés par les capitaux propres investis par les actionnaires dans l'entreprise et ROA (return on *assets*= bénéfice net / actif totaux.) mesure le rendement généré par l'ensemble des actifs de la banque.
- ✓ Ratio de rotation des stocks : ce ratio évalue la capacité de gestion des stocks indiquant combien de fois le stock dont vendus et renouvelés au cours d'une période.(Ratio de rotation des stocks =coûts des marchandises vendues / stock moyen)
- ✓ Ratio d'endettement : ce ratio mesure la proportion des dettes de l'entreprise par rapport à ses capitaux propres, il reflète donc son niveau d'endettement relatif (Ratio d'endettement= dettes totales / capitaux propres)
- ✓ Ratio de couverture des intérêts : il évalue la capacité de l'entreprise à couvrir ses charges d'intérêts avec son résultat d'exploitation.(Ratio de couverture des intérêts=résultat avant intérêts et impôts (EBIT) / charge d'intérêts).

En utilisant ces indicateurs dans un TB financier les gestionnaire peuvent surveiller de près la performance de la banque afin d'améliorer sa rentabilité et sa compétitivité.

Conclusion du chapitre

En somme la performance financière d'une entreprise est un processus complexe qui requiert une analyse approfondie et un suivi assidu. En exploitant des outils comme le tableau de bord qui s'avère être essentiel dans cette démarche car il offre une synthèse claire de la situation de l'entreprise financier on peut discerner les forces et les faiblesses d'une entreprise

Chapitre 3: Essai d'évaluation de la situation financière : cas de la banque national d'Algérie et de la société général Algérie

Chapitre 3 : Essai d'évaluation de la situation financière : cas de la banque national Algérienne et de la société général d'Algérie (BNA) (SGA)

Faire l'analyse financière d'une banque, c'est développer une méthodologie permettant de mettre en évidence les performances de l'entreprise bancaire. L'objectif est de faire le diagnostic sous différents aspects : résultats, rentabilité et risques partant des documents comptables. Nous avons jugé utile de revoir la présentation des comptes au niveau du bilan et du tableau des comptes de résultat et procéder par la suite à un reclassement de certains postes de ces états sans pour autant modifier la situation nette.

Nous tenterons, à travers ce chapitre de donner un aperçu des évolutions connues et une analyse de la situation financière de la banque nationale d'Algérie (BNA) et la société générale d'Algérie (SGA).

Le chapitre donc est structuré comme suit :

- 1- Présentation des l'organisme d'accueil : BNA, SGA ;
- 2- Étude analytique de la situation financière de la BNA et de la SGA.
- 3-Analyse par la méthode des ratios

I. Section 1 : Présentation de la BNA et de la SGA

La banque nationale d'Algérie et la société générale d'Algérie ont un rôle spécifique dans le cycle économique. Elles exercent un certain nombre de fonctions qui ont évolué au cours des âges et qui se caractérisent à l'époque contemporaine par une volonté générale de procéder à leur régulation,

Présentation de la Banque Nationale d'Algérie

Première banque commerciale nationale, la banque national d'Algérie BNA, a été créé le 13 juin 1966 par plusieurs étapes et elle connu plusieurs réforme telle que :

Période avant la réforme économique (1966-1986)

La Banque Nationale d'Algérie «BNA » est créée le 13 Juin1966, par l'ordonnance n° 66178 et elle fut la première banque en Algérie créée après l'indépendance. La BNA exerçait toutes les activités d'une banque de dépôts aux termes de ses statuts originels. Elle est chargée du financement des groupements professionnels et des entreprises évoluant dans le secteur agricole et industriel.

La restructuration de la BNA en mars 1982, date à laquelle les pouvoirs publics ont décidé de mettre en place une institution bancaire spécialisée « BADR » (Banque de l'Agriculture et du développement Rural) ayant pour vocation principale le financement et la

Chapitre 3: Essai d'évaluation de la situation financière : cas de la banque national d'Algérie et de la société général Algérie

promotion de l'agriculture. Elle a mis un terme au monopole de la BNA quant au financement de ce secteur.

Cette restructuration avait concerné aussi d'autres aspects portant sur la politique d'implantation, la réorganisation des structures de la Direction Générale et la création des Directions de Réseaux d'Exploitation.

Les réformes de la période (1986-à ce jour)

Les mesures de décentralisation qui vont être prises au cours de la deuxième moitié des années 80, par la loi bancaire de 1986 modifiée en 1988, doivent être considérées comme mesures d'assouplissement du système existant. Il s'agit de l'autonomie relative du système bancaire, de désengagement du trésor du financement des investissements au profit des banques et d'une

Décentralisation des pouvoirs de décisions en matière de d'investissement des autorités centrales vers les banques et entreprises (La libre domiciliation des entreprises auprès des banques).

Ces réformes n'ont évidemment pas donné de résultats significatifs car elles ne permettent ni à l'entreprise d'améliorer sa productivité, ni à la banque d'assurer ses fonctions d'intermédiation.

Pour mettre un terme à cette situation, la réforme monétaire et bancaire axée autour de la loi sur la monnaie et le crédit du 14/04/1990 a désormais autorisé les banques d'effectuer :

- ❖ À titre principal: (art 114-loi du 14/04/90), l'ensemble des opérations de banque reception des fonds du public, opérations de crédit, la mise à la disposition du public des moyens de paiement et la gestion de ceux-ci ;
- ❖ À titre accessoire : (art 116.117.118.loi du 14/04/90), des opérations de change, des opérations de placement, souscription, achat, gestion, garde et vente des valeurs mobilières et de tout produit financier, le conseil et l'assistance en matière de gestion du patrimoine et de création et de développement des entreprises et la collecte des fonds auprès du public destinés à être placés en participations auprès d'une entreprise. Au plan interne, les réformes citées ont donné lieu à une série d'actions multiformes, tant sur le plan institutionnel et organisationnel (mise en place des organes statutaires et réorganisation de la banque) de la gestion du crédit (application des règles prudentielles et assainissement du portefeuille), que de la gestion sociale (entrée en régime partenarial consacré par la convention collective et le règlement intérieur, en sus de l'enrichissement subséquent des instruments de gestion des ressources humaines).

La Forme juridique de la BNA

La Banque Nationale d'Algérie, par abréviation (BNA) est une société par actions à « BNA » au capital de 14.6 milliards de dinars algériens, ayant son siège social ALGER,

Chapitre 3: Essai d'évaluation de la situation financière : cas de la banque national d'Algérie et de la société général Algérie

08 Boulevard Ernesto Che Guevara, immatriculée au registre de commerce sous le numéro 84B 178. Les actions émises font l'objet d'une inscription en compte auprès de la banque au profit du Trésor Public.

Présentation du groupe Société Générale

La société générale, fille de la révolution industrielle, est créée en 1864 pour répondre aux besoins financiers croissants des entreprises sidérurgiques et des compagnies des chemins de fer. Conçues comme outil de la modernisation de l'économie française,

Ses débuts s'inscrivent dans un contexte économique mouvementé. A ce titre, elle fait partie des trois grandes banques françaises avec le Crédit lyonnais et la BNP Paribas. En effet, suite au crash de Vienne, se succèdent plusieurs périodes de récession. Ce contexte difficile l'oblige à démontrer d'emblée sa solidité et sa résistance. À la fois banque de dépôts, banque de crédit aux entreprises et banque d'affaires, elle s'affirme comme « banque universelle ». Rapidement incontournable sur la place financière française, en accédant au marché des émissions publiques françaises, elle s'implante également à l'étranger en ouvrant une succursale à Londres dès 1871. Enfin, elle innove par son dynamisme en développant son réseau d'agences sur l'ensemble de l'Hexagone.

En 1912, la banque installe son agence centrale. Trois ans plus tard, en 1915, elle participe à la souscription de l'emprunt national pour financer les dépenses de la guerre contre l'Allemagne.

En 1962, la Société Générale modifie le statut de ses implantations africaines. Le réseau des succursales se transforme en un réseau de filiales.

En 1963 furent créées les sociétés d'investissement à capital variable SICAV, la Société Générale fait figure de pionnière en créant la Société Générale d'épargne et d'investissement : la Sogévar.

Le 29 juillet 1987 la Société Générale a été privatisée, 100% de son capital est introduit en bourse.

Aujourd'hui, la Société Générale est présente dans 65 pays sur tous les continents avec 25 000 000 client de 152 nationalités, 126000 collaborateurs via son réseau BHFH (Banque Hors France Métropolitaine).

Présentation de la Société Générale Algérie (SGA)

Créée en 1999 avec un capital de 500 millions de dinars, Société Générale Algérie, filiale du Groupe Société Générale, est l'une des premières banques françaises à investir le marché algérien. En 2004, elle procède à une augmentation de son capital qui passe de 500 millions à 1597,84 millions de dinars. Cette augmentation a été suivie par une autre, une année après, élevant le capital à hauteur de 2500 millions de dinars.

Chapitre 3: Essai d'évaluation de la situation financière : cas de la banque national d'Algérie et de la société général Algérie

La SGA a créé la Direction Grandes Entreprises Internationales (DGEI), suivie de la création de la Direction Grandes Entreprises Nationales (DGEN) en 2008, et de la Banque de Financement et d'Investissement (BFI) et de l'Agence Gestion Privée (ACP) en 2009.

Aujourd'hui, le siège de la Société Générale Algérie est établi à la résidence El Kerma – BirKhadem -Alger. A partir de 2007, elle diversifie sa gamme de services à tous types de clientèle : particuliers, professionnels et entreprises.

Offrant ainsi diverses opportunités de placements :

- épargne Kenzi : est un compte épargne rémunéré, permettant d'effectuer des retraits, des versements et des virements à tout moment.
- Rezeki : est un compte épargne logement rémunéré, permettant de bénéficier d'un prêt immobilier à un taux d'intérêt préférentiel.
- Nadjahi : est un compte épargne rémunéré destiné à financer des projets d'études.

Ainsi qu'une large gamme de crédits : découverts, escomptes, financement de marché, sans oublier les services liés à l'international, les opérations monétiques, ainsi que divers services (Sogeline, Western Union).

La SGA a réalisé d'excellentes performances avec un réseau de 70 agences (fin 2010), alors qu'il était de 54 agences opérationnelles fin 2009, elle ambitionne d'atteindre 100 agences fin 2011 et 130 agences fin 2012.

➤ **Organisation de la direction financière**

La direction financière représente un élément pivot qui veille sur le maintien de la solidité financière de la banque .elle est organisée comme suit :

- Le département contrôle de gestion ;
- Le département caisse centrale ;
- Le département gestion de trésorerie ;
- Le département comptabilité.

Le département comptabilité : Ce département se charge essentiellement :

- Du contrôle et assistance comptable ;
- La production et l'analyse des états financiers ;
- D'assurer les divers reportings (internes, réglementaires, fiscaux, groupe) ;
- La fiscalité ;
- La réalisation des doctrines comptables, la maintenance du référentiel
- Comptable et la gestion des projets comptables ;

De la facturation et du paiement des fournisseurs, après réception des factures.. Le département contrôle de gestion

Le département contrôle de gestion est rattaché au président du Directoire via la direction administrative et financière.

Chapitre 3: Essai d'évaluation de la situation financière : cas de la banque national d'Algérie et de la société général Algérie

Il a pour missions essentielles d'étudier et d'adapter les systèmes d'organisation de la banque en fonction des exigences de la profession, de recueillir et d'exploiter l'ensemble des informations de gestion nécessaires au bon fonctionnement de la banque. Son plan d'action tourne autour des missions suivantes

- L'étude visant la mesure des performances, via l'analyse des coûts et de la rentabilité
- Le suivi des performances par les tableaux de bord et les comptes de résultats
- L'amélioration des conditions d'exploitation des agences
- L'élaboration des budgets et leurs suivis
- La gestion des frais de fonctionnement de la banque et l'exécution des plans d'économie
- Vérifier la conformité des objectifs aux budgets et analyser les écarts
- La communication des résultats et des faits marquants à BHF

II. Section 2 : Étude analytique de la situation financière de la BNA et SGA

Afin de pouvoir procéder au diagnostic de la situation financière de ces deux banques, Banque Nationale d'Algérie (BNA) et Société Générale Algérie (SGA), et de leurs perspectives d'avenir, nous avons utilisé deux méthodes. La première est l'analyse par le Tableau des Comptes de Résultats (TCR) qui va nous permettre de faire apparaître les différents soldes de gestion significatifs. La deuxième méthode, quant à elle, sera faite par l'analyse des différents ratios qui va, sans doute, nous dévoiler des résultats beaucoup plus détaillés de la situation financière de ces deux banques.

Analyse par la méthode du TCR

Le propos de la TCR est d'offrir une analyse du comportement verbal et des phénomènes cognitifs propres à l'être humain qui puisse s'appuyer sur les concepts de base définis par le behaviorisme dont la connaissance constitue un préalable indispensable à la compréhension de la discussion qui va suivre.

Analyse du Produit Net Bancaire

Le produit net bancaire (PNB) est défini comme étant la différence entre les produits et les charges d'exploitation bancaires. Ce solde inclut tous les aspects de l'activité d'une banque dont la marge d'intermédiation qui est la différence entre les taux créditeurs et débiteurs. Le Produit Net Bancaire doit être positif afin de permettre la couverture des frais généraux et des risques de la banque.

Chapitre 3: Essai d'évaluation de la situation financière : cas de la banque national d'Algérie et de la société général Algérie

Tableau 1: produit net bancaire de la BNA

| | 2020 | 2021 | 2022 |
|----------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| PNB (Milliers de DA) | 87 782 431 | 94 617 409 | 84 651 376 |
| Taux de variation | - | 8% | -11% |

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir du TCR de la BNA.

Selon les chiffres apparents dans le tableau ci-dessus, nous constatons une variation aléatoire du produit net bancaire chez la BNA. En effet, en 2021, par rapport à l'exercice 2020, une augmentation de 8% est affichée, et celle-ci pourrait s'expliquer, entre autres, par la reprise de l'activité bancaire Après la crise de la pandémie Covid 19.

En revanche, durant l'exercice 2022, les chiffres montrent une baisse de 11%, qui pourrait s'expliquer par d'autres facteurs.

Tableau 2: produit net bancaire de la SGA

| | 2020 | 2021 | 2022 |
|----------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| PNB (Milliers de DA) | 22 901 325 | 23 285 164 | 23 357 760 |
| Taux de variation | - | 1,67% | 0,31% |

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir du TCR de la SGA.

D'après le tableau ci-dessus, nous constatons que le PNB de la société générale algérienne connaît une augmentation de 1.67% de 2020 à 2021, puis une hausse moins importante, soit de 0.31% en 2022. Les augmentations du PNB peuvent s'expliquer par une augmentation sur la marge d'intérêts ou sur la marge de commissions ou encore une baisse des coups d'exploitation. Tous ces éléments conduisent à la hausse du PNB et inversement.

Analyse des frais généraux d'exploitation

Toute activité bancaire génère des charges lors de son cycle d'exploitation appelées les frais généraux qui sont principalement issues des frais de services, des frais du personnel et d'autres charges diverses.

Chapitre 3: Essai d'évaluation de la situation financière : cas de la banque national d'Algérie et de la société général Algérie

Tableau 3: Frais Généraux d'exploitation de la BNA

| | 2020 | 2021 | 2022 |
|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Frais Généraux | 20 202 660 | 22 778 789 | 22 871 198 |
| Taux de variation | – | 13% | 1% |

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir du TCR de la BNA.

De 2020 à 2021, les frais généraux d'exploitation de la BNA ont enregistré une importante hausse, d'un taux de 13%. Puis de 1% de 2021 à 2022.

Tableau 4 : Frais Généraux d'exploitation de la SGA

| | 2020 | 2021 | 2022 |
|-------------------|------------------|------------------|------------------|
| Frais Généraux | 8 134 350 | 8 613 992 | 9 622 369 |
| Taux de variation | – | 6% | 12% |

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir du TCR de la SGA.

La SGA a également connu une hausse des frais généraux d'exploitation qui s'élèvent à 6% en 2021 puis de 12% en 2022.

Cette augmentation globale des frais des généraux d'exploitation peut résulter de plusieurs situations notamment : augmentation des salaires, l'investissement dans de nouvelles technologies

Ou encore le développement de l'activité (lancement de produits ou ouverture de nouvelles agences). Toute décision stratégique d'une banque visant à se développer impactera forcément ses Frais généraux d'exploitation.

Analyse du Résultat Brut d'Exploitation (RBE)

Ce solde indique la marge qui se dégage de l'activité courante de la banque après prise en compte des coûts de fonctionnement appelés souvent frais généraux qui se constituent des charges de personnel, d'autres frais généraux et des dotations aux amortissements.

Tableau 5 : Résultat Brut d'Exploitation de la BNA

| | 2020 | 2021 | 2022 |
|----------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| RBE (Milliers de DA) | 66 048 996 | 70 294 660 | 60 179 886 |
| Taux de variation | – | 7% | -15% |

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir du TCR de la BNA.

Chapitre 3: Essai d'évaluation de la situation financière : cas de la banque national d'Algérie et de la société général Algérie

en 2020, le RBE de la Banque Nationale Algérienne observe une augmentation de 7% ; les chiffres passent de 66M à 70M, pour connaître ensuite une chute de 15% en 2022, dans le sens ou les chiffres passent donc de 70M à 60M.

Tableau 6 : Résultat Brut d'Exploitation de la SGA

| | 2020 | 2021 | 2022 |
|----------------------|------------|------------|------------|
| RBE (Milliers de DA) | 13 994 416 | 13 771 882 | 12 717 648 |
| Taux de variation | – | -2% | -8% |

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir du TCR de la SGA.

Pour les banques privées, en l'occurrence la SGA, le résultat brut d'exploitation baisse de 2% entre l'année 2020 et l'année 2021 puis continuent dans la même tendance durant l'année 2022 pour atteindre une baisse de 8%.

Le RBE d'une banque, baisse lorsqu'il y'a une augmentation des charges d'exploitation (les frais de personnel ou les services externes) une baisse du produit net bancaire ou encore des charges

Exceptionnelles importante tous ces facteurs réduisent la marge dégagée par la banque et font baisser le résultat brut d'exploitation.

I.1.4 Analyse du Résultat Net

À l'issue d'une série de calculs des marges les plus significatifs, le résultat net apparait comme indicateur de la situation financière de la banque.

Tableau 7 : Résultat Net de la BNA

| | 2020 | 2021 | 2022 |
|-------------------------------|------------|------------|------------|
| Résultat Net (Milliers de DA) | 23 047 665 | 46 690 479 | 59 206 466 |
| Taux d'évolution | – | 103% | 27% |

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir du TCR de la BNA.

En se référant au tableau ci-dessus, nous observons la variation du résultat net de la BNA ; celui-ci augmente de 103% entre l'année 2020 et l'année 2021, ce qui est significatif. Puis une hausse moins importante de 27% est observée de 2021 à 2022.

Chapitre 3: Essai d'évaluation de la situation financière : cas de la banque national d'Algérie et de la société général Algérie

Tableau 8 : Résultat Net de la SGA

| | 2020 | 2021 | 2022 |
|----------------------------------|-----------|-----------|-----------|
| Résultat Net (Milliers de DA) | 4 430 502 | 8 223 230 | 9 504 884 |
| Taux d'évolution | – | 86% | 16% |

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir du TCR de la SGA.

Pour la SGA, de 2020 à 2021 on note une augmentation de 86% du résultat net, mais celui-ci va baisser ensuite durant l'année 2022, pour atteindre les 16%.

Ce qui peut expliquer une baisse ou une hausse du résultat net d'une banque, sont les facteurs suivants : hausse des dépenses d'exploitation et des coûts du personnel la volatilité des marchés financiers une hausse des provisions quant à la hausse elle survient lorsqu'il y'a une croissance des prêts et des dépôts une gestion active des coûts une conjonction économique permettant de réduire les coûts. Le RNB dépend surtout de sa capacité à générer des revenus et à maîtriser les coûts d'exploitation.

Analyse par la méthode des ratios

La méthode de l'analyse par ratio consiste à évaluer la performance de l'entreprise en utilisant une série de ratios financiers prédéterminés. Ces ratios sont des indicateurs de performances très utiles qui renseignent de façon très précise sur la rentabilité, les liquidités et l'avoir d'une entreprise.

Les 2 états financiers absolument nécessaires pour conduire cette analyse par ratios sont : le bilan et l'état des résultats.

Les ratios de structure financière

L'intérêt des **ratios de structure** apparaît au niveau de la comparaison, soit par rapport à ceux d'un concurrent, soit à ceux qui sont antérieurs. Ils comparent des éléments du bilan d'une organisation

➤ Ratio de liquidité des actifs

Ce ratio contraint les banques à conserver un certain montant suffisant d'actifs liquides ou facilement convertibles en liquidité, afin de pouvoir faire face, à tout moment, aux demandes de conversion émanant des déposants. Il prévient ainsi le risque de liquidité.

Chapitre 3: Essai d'évaluation de la situation financière : cas de la banque national d'Algérie et de la société général Algérie

Tableau 9 : Ratio de liquidité des actifs de la BNA

| Libellé | 2020 | 2021 | 2022 |
|--|----------------------|----------------------|----------------------|
| Actifs Circulants (Milliers de DA) | 3 417 215 418 | 4 457 974 035 | 5 617 659 554 |
| Dettes à court terme (Milliers de DA) | 2 500 660 465 | 2 773 265 941 | 3 446 853 398 |
| Ratio de liquidité des actifs | 137% | 161% | 163% |

Source : Tableau confectionné par nos soins à partir des bilans annuels (2020, 2021 et 2022) de la BNA.

Le tableau précédent nous renseigne sur le ration de liquidité chez la banque publique (BNA) en effet, en divisant les actifs circulants sur les dettes à court terme on constate un ratio de liquidité de 137% en 2020 et de 161% en 2021 et de 163% en 2022. Ce ratio connaît une croissance constante.

Nous en déduisant que la capacité de la BNA à faire face à ses obligations à court terme s'améliore.

Tableau 10 : Ratio de liquidité des actifs de la SGA

| Libellé | 2020 | 2021 | 2022 |
|--|--------------------|--------------------|--------------------|
| Actifs Circulants (Milliers de DA) | 390 904 973 | 417 495 464 | 433 224 508 |
| Dettes à court terme (Milliers de DA) | 324 774 986 | 342 117 988 | 352 446 508 |
| Ratio de liquidité des actifs | 120% | 122% | 123% |

Source : Tableau confectionné par nos soins à partir des bilans annuels (2020, 2021 et 2022) de la SGA.

La SGA affiche également une ascension de son ratio de liquidité. En effet, entre 2020 et 2022 ce ratio passe de 120% à 123% en passant par 122% en 2021 la société générale dispose de plus en plus d'actifs liquide. Elle peut donc avoir des facilités pour un financement auprès de la banque centrale

Cela peut être dû à une augmentation des dépôts ou une réduction des prêts

Chapitre 3: Essai d'évaluation de la situation financière : cas de la banque national d'Algérie et de la société général Algérie

➤ Ratio d'indépendance financière

Ce ratio démontre la capacité de la banque à couvrir ses dettes envers la clientèle et les institutions financières avec les capitaux permanents dont elle dispose.

Tableau 11: Ratio d'indépendance financière de la BNA

| Libellé | 2020 | 2021 | 2022 |
|---|-------------|---------------|---------------|
| Fonds propres (Milliers de DA) | 302 221 149 | 353 935 879 | 383 142 344 |
| Capitaux permanents (Milliers de DA) | 843 818 493 | 1 007 247 551 | 1 274 860 218 |
| Ratio d'indépendance financière | 35,81% | 35,13% | 30,05% |

Source : Tableau confectionné par nos soins à partir des bilans annuels (2020, 2021 et 2022) de la BNA.

Le ratio d'indépendance financière mesure l'état d'endettement d'une entreprise par rapport à ses fonds propre. D'après le tableau ci-dessus on constate que la BNA est à 35.81% dépendante des financements externes en 2020 et observe une légère baisse en 2021 et 2022. Ce qui n'est pas favorable car un ratio élevé est toujours préférable et reflète la capacité de la banque à couvrir ses dette sans recourir à des financements externes

Tableau 12 : Ratio d'indépendance financière de la SGA

| Libellé | 2020 | 2021 | 2022 |
|---|------------|------------|------------|
| Fonds propres (Milliers de DA) | 42 881 463 | 48 446 392 | 54 661 984 |
| Capitaux permanents (Milliers de DA) | 42 974 819 | 48 692 215 | 54 970 536 |
| Ratio d'indépendance financière | 99,79 | 99,49% | 78% |

Source : Tableau confectionné par nos soins à partir des bilans annuels (2020, 2021 et 2022) de la SGA.

Les chiffres de la SGA affichent un ratio d'indépendance financière très élevé en 2020 il atteint pratiquement les 100% cela veut dire le SGA cette année là a couvert la presque totalité de ces dettes par elle-même et bien que ratio baisse les années suivante sil reste plus élevé que celui de la BNA nous pouvons en déduire que les banques privées ont une plus forte

Chapitre 3: Essai d'évaluation de la situation financière : cas de la banque national d'Algérie et de la société général Algérie

capacité à couvrir leur dettes par leurs fonds propres sans aucun financement externe cette entreprise joui d'une bonne solvabilité.

Les ratios de rentabilité

Le ratio de rentabilité économique constitue un indicateur de performance financier clé. Il est souvent utilisé au sein des groupes pour évaluer la performance d'une filiale ou d'un centre de profit. Il constitue également un indicateur clé pour les analystes boursiers.

➤ Le coefficient d'exploitation

L'un des indicateurs les plus importants de la performance, dans le secteur bancaire est le coefficient d'exploitation. C'est un ratio important qui rapporte les charges de structure au PNB (il mesure la part du PNB qui est consommée par ces charges).

Tableau 13 : Le coefficient d'exploitation de la BNA

| Libellé | 2020 | 2021 | 2022 |
|--|------------|------------|------------|
| Frais généraux (Milliers de DA) | 20 202 660 | 22 778 789 | 22 871 198 |
| Produit net bancaire (Milliers de DA) | 87 782 431 | 94 617 409 | 84 651 376 |
| Le coefficient d'exploitation | 23% | 24% | 27% |

Source : Tableau confectionné par nos soins à partir des bilans annuels (2020, 2021 et 2022) de la BNA.

Nous étudions dans le tableau ci-dessus le CE de la BNA en divisant ses frais généraux sur son produit net bancaire le tableau affiche un résultat de 23% en 2020 et de 24% en 2021 puis une légère hausse en 2022 avec 27%. Ce qui implique une réduction des charges d'exploitation pare rapport au produit net bancaire.

Un coefficient d'exploitation faible est préférable car il reflète une efficacité de gestion des coups cette hausse du CE réduit la rentabilité globale de la banque.

Chapitre 3: Essai d'évaluation de la situation financière : cas de la banque national d'Algérie et de la société général Algérie

Tableau 14 : Le coefficient d'exploitation de la SGA

| Libellé | 2020 | 2021 | 2022 |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|
| Frais généraux (Milliers de DA) | 8 134 350 | 8 613 992 | 9 622 369 |
| Produit net bancaire (Milliers de DA) | 22 901 325 | 23 285 164 | 23 357 760 |
| Le coefficient d'exploitation | 35% | 37% | 41% |

Source : Tableau confectionné par nos soins à partir des bilans annuels (2020, 2021 et 2022) de la SGA.

La SGA, connaît la même anomalie car on observe également une hausse de son CE en 2020, où ce dernier était de 35%, puis va en augmentation à 37% en 2021 et atteint jusqu'à 41% en 2022. Cela signifie qu'elle dépense de plus en plus, pour générer le même revenu il y'a donc une diminution de la marge d'intérêt.

➤ **Le ratio de productivité**

Le ratio de productivité par agence est instructif lors des comparaisons entre les banques. Le calcul de ce ratio enrichit l'analyse financière et affine le diagnostic de la situation de la banque.

Tableau 15 : Ratio de productivité de la BNA

| Libellé | 2020 | 2021 | 2022 |
|--------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| Crédits (Milliers de DA) | 2 640 958 188 | 2 051 397 209 | 2 195 881 838 |
| Nombre d'agence | 235 | 235 | 235 |
| Ratio de productivité | 11 238 119,95 | 8 729 349,826 | 9 344 178,034 |
| Taux d'évolution | - | -22% | 7% |

Source : Tableau confectionné par nos soins à partir des bilans annuels (2020, 2021 et 2022) de la BNA.

Les données du tableau ci-dessus nous renseignent sur le ratio de productivité ; nous constatons une variation significative entre l'année 2021 où il y'a une baisse de 22% et l'année 2022 où on affiche une hausse de 7%. Nous déduisons par cela que l'utilisation des ressources humaines nécessite une amélioration car en 2021 le personnel ne génère pas assez

Chapitre 3: Essai d'évaluation de la situation financière : cas de la banque national d'Algérie et de la société général Algérie

de revenu pour couvrir les coups de main d'œuvre néanmoins en 2022 on enregistre une amélioration qui indique une efficacité Opérationnelle et une meilleure stratégie de ressources humaines.

Tableau 16 : Ratio de productivité de la SGA

| Libellé | 2020 | 2021 | 2022 |
|--------------------------|---------------|--------------|---------------|
| Crédits (Milliers de DA) | 215 517 902 | 208 808 981 | 203 157 923 |
| Nombre d'agence | 103 | 103 | 103 |
| Ratio de productivité | 2 092 406,816 | 2 027 271,66 | 1 972 407,019 |
| Taux d'évolution | - | -3,11% | -2,70% |

Source : Tableau confectionné par nos soins à partir des bilans annuels (2020, 2021 et 2022) de la SGA.

La SGA ne connaît pas de hausse importante du ratio de productivité une amélioration minimale est observée car ce ratio passe de -3.11% en 2020 à -2.70 en 2022 des progrès doivent encore être faits au niveau de l'efficacité du personnel, des coups de main d'œuvre ou encore de la gestion des ressources humaine il est crucial pour la SGA d'identifier et de remédier à la situation.

➤ Le ratio de rentabilité financière

Le retour sur fonds propres (Return on Equity, ROE) est un ratio qui mesure la rentabilité des fonds propres de la banque. C'est le résultat net rapporté aux fonds propres.

Tableau 17 : Ratio de rentabilité financière de la BNA

| Libellé | 2020 | 2021 | 2022 |
|---------------------------------|-------------|-------------|-------------|
| Résultat Net (Milliers de DA) | 23 047 665 | 46 690 479 | 59 206 466 |
| Fonds propres (Milliers de DA) | 302 221 149 | 353 935 879 | 383 142 344 |
| Ratio de rentabilité financière | 7,62 | 13,19 | 15,45 |

Source : Tableau confectionné par nos soins à partir des bilans annuels (2020, 2021 et 2022) de la BNA.

Chapitre 3: Essai d'évaluation de la situation financière : cas de la banque national d'Algérie et de la société général Algérie

Le ratio de rentabilité de la BNA nous informe d'une hausse pondérée durant les années 2020 à 2022 ce qui témoigne d'une amélioration de la situation financière et de la capacité de la banque à générer des profits. Car une hausse trop importante peut indiquer une prise de risque excessive

Tableau 18 : Ratio de rentabilité financière de la SGA

| Libellé | 2020 | 2021 | 2022 |
|-----------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Résultat Net (Milliers de DA) | 4 430 502 | 8 223 230 | 9 504 884 |
| Fonds propres (Milliers de DA) | 42 881 463 | 48 446 392 | 54 661 984 |
| Ratio de rentabilité financière | 10,33% | 16,97 | 17,38 |

Source : Tableau confectionné par nos soins à partir des bilans annuels (2020, 2021 et 2022) de la SGA.

La SGA affiche également une hausse de son ration de rentabilité financière ce dernier passe de 10.33 en 2020 à 16.97 puis 17.38 en 2022 il peut être du à augmentation plus rapide des bénéfices nets que des fonds propres ou une utilisation plus efficace du capital investi par les actionnaires.

➤ **Le ratio de rendement**

Le retour sur actifs (Return on Assets, ROA) est l'expression de la rentabilité des actifs de la banque. Il rapporte le résultat net au total du bilan. C'est la rentabilité de l'actif total de la banque. Ce ratio est un indicateur de rendement et de la profitabilité de la banque.

Tableau 19 : Ratio de rendement de la BNA

| Libellé | 2020 | 2021 | 2022 |
|------------------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| Résulta Net (Milliers de DA) | 23 047 665 | 46 690 479 | 59 206 466 |
| Total du bilan (Milliers de DA) | 3 440 270 872 | 4 481 253 482 | 5 641 638 620 |
| Ratio de rendement | 0,66% | 1,04% | 1,04 |

Source : Tableau confectionné par nos soins à partir des bilans annuels (2020, 2021 et 2022) de la BNA.

Chapitre 3: Essai d'évaluation de la situation financière : cas de la banque national d'Algérie et de la société général Algérie

Ce tableau nous traduit le ratio de rendement de la BNA ou l'on constate une hausse de 0.66% à 1.04% de 2020 à 2021 nous pouvons donc dire que la BNA utilise ses actifs d'une manière rentable afin de générer des profits. On constate également qu'elle maintient sa rentabilité jusqu'en 2022 avec 1.04% on déduit que la BNA a une gestion efficace et durable de ses ressources C'est signe d'une bonne santé financière.

Tableau 20 : Ratio de rendement de la SGA

| Libellé | 2020 | 2021 | 2022 |
|---------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| Résulta Net (Milliers de DA) | 4 430 502 | 8 223 230 | 9 504 884 |
| Total du bilan (Milliers de DA) | 396 029 710 | 423 104 650 | 440 524 201 |
| Ratio de rendement | 1,11% | 1,94 | 2,15% |

Source : Tableau confectionné par nos soins à partir des bilans annuels (2020, 2021 et 2022) de la SGA.

La SGA nous renseigne via le tableau ci-dessus sur son ratio de rendement qui passe de 1.11% en 2020 à 1.94 en 2021 puis augmente encore jusqu'à 2.15 en 2022.

Une hausse constante du ratio de rendement reflète une image de fiabilité de la banque auprès de ses clients et de ses investisseurs.

Élaboration du tableau de bord

Maintenant, nous allons élaborer le tableau de bord synthétique comportant les indicateurs les plus pertinents afin de comparer la performance des deux banques (BNA et SGA), durant la période 2020-2022

Chapitre 3: Essai d'évaluation de la situation financière : cas de la banque national d'Algérie et de la société général Algérie

Tableau 21 : Tableau de bord de la BNA et de la SGA

| Libellé | BNA | | | SGA | | |
|---------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|-------|
| | 2020 | 2021 | 2022 | 2020 | 2021 | 2022 |
| Produit Net Bancaire | – | 8% | -11% | – | 1,67% | 0,31% |
| Résultat Net | – | 103% | 27% | – | 86% | 16% |
| Ratio de liquidité | 137% | 161% | 163% | 120% | 122% | 123% |
| Ratio de productivité | – | -22% | 7% | – | -3,11% | 2,70% |
| Ratio d'indépendance financière | 35,81% | 35,13% | 30,05% | 99,97% | 99,49% | 78% |

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des résultats de notre étude

III. Section 3 : Interprétation des résultats

L'interprétation des résultats est une étape cruciale dans le processus de recherche et d'analyse des données ; son objectif est de donner du sens aux chiffres et statistiques obtenus.

En relation au contexte de l'étude et en répondant aux questions de recherche formulées, cette étape permet de tirer des conclusions pertinentes, de vérifier les hypothèses de départ et d'orienter les décisions futures. L'interprétation des résultats nécessite souvent des compétences analytiques, et d'après l'analyse des tableaux précédents on a constaté les résultats suivants :

Le Produit Net Bancaire

Le tableau de bord élaboré démontre une baisse de produit net bancaire de la banque BNA avec une moyenne de 9,5% durant la période 2020_2022, quant à la SGA la moyenne de son PNB durant la même période s'élève de 0,99%.

Le Résultat Net

En ce reflétant au tableau de bord, nous remarquons que le résultat net de la BNA a connu un décroissement d'une moyenne de 65% durant la période 2020-2022. Alors que la SGA a vu son Résultat Net baissé de 51% durant la même période. Nous concluons donc que la BNA dépasse la SGA en termes d'évolution moyenne du Résultat Net.

Chapitre 3: Essai d'évaluation de la situation financière : cas de la banque national d'Algérie et de la société général Algérie

Le ratio de liquidité

Le tableau de bord ci-dessus montre le surplus des actifs circulants pour les deux banques après avoir couvert la totalité des échéances de leurs clients et faire face à leurs engagements.

La BNA a marqué la progression la plus significative, avec un taux de surplus moyen de 53,66%, par rapport à la SGA dont le taux de surplus moyen est de 21,66 %.

Le ratio de productivité

D'après le tableau de bord, nous constatons que le ratio de productivité de la BNA est plus important, avec un taux moyen de 14,5%, que celui de la SGA qui est de 2,90%.

Conclusion au chapitre III

Nous arrivons au terme de notre dernier chapitre consacré à l'aspect pratique de notre travail, dans lequel nous avons procédé à l'évaluation de la performance financière des deux banques, à savoir les banques publiques et les banques privé en particulier la Banque Nationale d'Algérie (BNA) et la Société Générale Algérie (SGA). Pour se faire, nous avons eu recours à l'analyse des états financiers de la période allant de 2020 à 2022.

Les résultats obtenus de notre analyse comparative, des performances financières, nous amènent à retenir les points suivants :

En termes d'analyse d'exploitation, les deux banques affichent des chiffres satisfaisants et en progression. La BNA présente, à titre d'exemple, un Produit Net Bancaire largement supérieur durant cette période conforté par l'importance de la marge d'intermédiation. La SGA, quant à elle, été affectée par la légèreté de ses frais généraux et laisse place à la BNA pour dominer en termes de Résultat Net.

En termes de structure financière, nous déduisons que la BNA a pris le dessus sur sa concurrente en affichant un ratio d'indépendance financière beaucoup plus meilleur.

En termes de rentabilité, la BNA marque une progression meilleure par rapport à la SGA dans le ratio de productivité.

Conclusion générale

Parvenues au terme de notre travail de recherche qui avait pour objectif d'évaluer la performance financière de deux banques, en l'occurrence la BNA et la SGA. Dans un contexte de croissance et de développement, il est nécessaire pour chaque banque de maîtriser ses ressources financières et non-financières, chose qui est devenue aujourd'hui un élément essentiel de réussite. Dans le but d'une telle maîtrise, le contrôle de gestion représente l'outil principal pour s'auto-évaluer et comparer les résultats obtenus aux autres concurrents.

Par ailleurs, bien que la mesure de la performance reflète l'image et la crédibilité d'une banque elle est considérée de nos jours comme un réel défi pour chaque établissement de crédit, en vue de rester compétitif. Toutefois, l'intégration de plusieurs facteurs dans l'évaluation de la performance permet d'identifier et de remédier aux problèmes rencontrés.

Ainsi, nous avons eu recours à l'analyse des états financiers de la période allant de 2020 à 2022.

En premier lieu, nous avons présenté les comptes de résultats en liste afin de faire apparaître les soldes intermédiaires de gestion significatifs. En second lieu, nous avons effectué une analyse des ratios qui a apporté des résultats beaucoup plus détaillés sur la situation financière des deux banques.

Dans ce présent mémoire, nous avons effectué une étude comparative des performances financières de la BNA et de la SGA. Pour cela, nous avons commencé d'abord par une évaluation individuelle de chaque banque ; et puis enfin nous avons dressé deux tableaux de bord pour les deux banques, afin déterminer la banque la plus performante.

À l'issue de l'analyse effectuée, tout au long de notre partie pratique, nous sommes parvenues à confirmer notre hypothèse de travail à savoir que la productivité et la capacité d'auto financement détermine la performance de la banque de ce fait, nous pouvons déduire que la Banque Nationale d'Algérie (BNA) est la banque plus performante que la Société Générale Algérie (SGA), en se référant aux agrégats financiers étudiés durant la période 2020-2022 :

- En termes d'analyse d'exploitation, la BNA affiche un Produit Net Bancaire qui est largement supérieur durant cette période conforté par l'importance de la marge d'intermédiation ;
- En termes de la structure financière, la BNA présente une meilleure progression des ratios de liquidité et d'indépendance financière ;
- Et enfin, en termes de rentabilité, la BNA possède une meilleure progression du ratio de productivité et du coefficient d'exploitation.

Liste des tableaux

| | |
|---|----|
| <i>Tableau 1: produit net bancaire de la BNA</i> | 38 |
| <i>Tableau 2: produit net bancaire de la SGA</i> | 38 |
| <i>Tableau 3: Frais Généraux d'exploitation de la BNA</i> | 39 |
| <i>Tableau 4 : Frais Généraux d'exploitation de la SGA</i> | 39 |
| <i>Tableau 5 : Résultat Brut d'Exploitation de la BNA</i> | 39 |
| <i>Tableau 6 : Résultat Brut d'Exploitation de la SGA</i> | 40 |
| <i>Tableau 7 : Résultat Net de la BNA</i> | 40 |
| <i>Tableau 8 : Résultat Net de la SGA</i> | 41 |
| <i>Tableau 9 : Ratio de liquidité des actifs de la BNA</i> | 42 |
| <i>Tableau 10 : Ratio de liquidité des actifs de la SGA</i> | 42 |
| <i>Tableau 11: Ratio d'indépendance financière de la BNA</i> | 43 |
| <i>Tableau 12 : Ratio d'indépendance financière de la SGA</i> | 43 |
| <i>Tableau 13 : Le coefficient d'exploitation de la BNA</i> | 44 |
| <i>Tableau 14 : Le coefficient d'exploitation de la SGA</i> | 45 |
| <i>Tableau 15 : Ratio de productivité de la BNA</i> | 45 |
| <i>Tableau 16 : Ratio de productivité de la SGA</i> | 46 |
| <i>Tableau 17 : Ratio de rentabilité financière de la BNA</i> | 46 |
| <i>Tableau 18 : Ratio de rentabilité financière de la SGA</i> | 47 |
| <i>Tableau 19 : Ratio de rendement de la BNA</i> | 47 |
| <i>Tableau 20 : Ratio de rendement de la SGA</i> | 48 |
| <i>Tableau 21 : Tableau de bord de la BNA et de la SGA</i> | 49 |

Table des matières

CHAPITRE N°1 : aperçus du système bancaire algérien

| | |
|---|----|
| I. Section 01 : Généralité et concepts sur l'activité bancaire | 3 |
| Définition de la banque | 3 |
| Les activités de la banque | 4 |
| Les opérations de la banque | 4 |
| ➤ La collecte des dépôts | 4 |
| ➤ La distribution des crédits | 5 |
| ➤ Les moyens de paiement | 5 |
| ➤ L'intermédiation bancaire | 5 |
| Les typologies de la banque | 5 |
| ➤ Les banques commerciales | 5 |
| ➤ Les banques de dépôt | 6 |
| ➤ Les banques d'investissements | 6 |
| ➤ Les banques d'épargne ou de prévoyance | 6 |
| ➤ Les banques d'affaires | 6 |
| ➤ Les banques mixtes | 6 |
| ➤ La banque centrale | 6 |
| Les ressources de la banque | 7 |
| ➤ L'épargne | 7 |
| ➤ Les fonds propres | 7 |
| ➤ La trésorerie bancaire | 7 |
| La clientèle de la banque | 7 |
| ➤ Les entreprises | 7 |
| ➤ Les particuliers | 7 |
| II. Section 2 : Le système bancaire algérien | 8 |
| Évolution du système bancaire algérien | 8 |
| II. 1.1 Présentation du système bancaire algérien (1962- 1985) | 8 |
| ❖ L'étape de la récupération de la souveraineté (1962-1964) | 8 |
| ❖ L'étape de la mise en place du système bancaire national (1963-1967) | 8 |
| ❖ L'étape de la nationalisation (étatisation du système bancaire algérien (1966-1967) | 9 |
| ❖ L'étape de planification financière du système bancaire (1970-1986) | 10 |
| Présentation du système bancaire algérien depuis 1990 à nos jours | 10 |
| La loi bancaire n°90-10 du 10 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit | 11 |
| Les aménagements apportés à la LMC | 11 |
| Composition du système bancaire algérien Depuis 1990 | 11 |
| ➤ Les banques publiques | 11 |
| ➤ Les banques privées | 12 |
| ➤ Les établissements financiers | 12 |

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| III Section 3 : la réglementation régissant de l'activité bancaire en Algérie..... | 14 |
|---|-----------|

Bâle I 14

| | |
|---|----|
| Le capital minimum exigé | 14 |
| Les fonds propres de la banque..... | 15 |
| ➤ Les fonds propres de base | 15 |
| ➤ Les fonds propres complémentaires..... | 15 |
| ➤ Le ratio de solvabilité | 16 |
| ➤ Le ratio de division des risques | 16 |
| ➤ Le coefficient des fonds propres et de ressources permanentes | 16 |
| ➤ Le suivi des engagements et la garantie des dépôts..... | 17 |

III.2 Bâle II..... 17

| | |
|--|----|
| Pilier 1 : Exigence minimale des fonds propres des banques algériennes | 17 |
| ➤ Ratio de solvabilité | 17 |
| ➤ Risque opérationnel en Algérie..... | 18 |
| Pilier 2 : la surveillance prudentielle du secteur bancaire algérien..... | 18 |
| Pilier 3 : communication financière et discipline du marché bancaire algérien..... | 19 |

Chapitre N°2: évaluation de la performance financière par les états financiers

I. Section 01: analyses des états financiers21

| | |
|--|-----------|
| Présentation du bilan | 21 |
| Différents modèles de bilans | 22 |
| Les classe du bilan | 22 |
| Le hors-bilan | 25 |
| Les ratios financiers d bilan | 25 |
| Tableau de compte de résultat | 26 |
| Présentation du tableau de compte de résultat | 27 |
| Les éléments du compte de résultat | 27 |
| Le calcule du résultat..... | 29 |

II Section 2 : la mesure de rentabilité.....29

Les ratios de rentabilité.....29

| | |
|--|----|
| Les ratios de rentabilité d'exploitation | 30 |
| Les Ratios de rentabilité globale | 30 |

Table des matières

| | |
|---|----|
| III. Section 03 : le tableau de bord | 31 |
| Types de tableau de bord | 31 |
| Les indicateurs du tableau de bord pour la mesure de performance des banques. | 32 |
| Chapitre N°3:Essai d'évaluation de la situation financière: cas BNA et SGA | |
| I. Section 1 : Présentation de la BNA et de la SGA | 33 |
| Présentation de la Banque Nationale d'Algérie | 33 |
| Période avant la réforme économique (1966-1986) | 33 |
| Les réformes de la période (1986-à ce jour)..... | 34 |
| La Forme juridique de la BNA..... | 34 |
| Présentation du groupe Société Générale | 35 |
| Présentation de la Société Générale Algérie (SGA) | 35 |
| ➤ Organisation de la direction financière..... | 36 |
| II. Section 2 : Étude analytique de la situation financière de la BNA et SGA..... | 37 |
| Analyse par la méthode du TCR | 37 |
| Analyse du Produit Net Bancaire | 37 |
| Analyse des frais généraux d'exploitation | 38 |
| Analyse du Résultat Brut d'Exploitation (RBE)..... | 39 |
| I.1.4 Analyse du Résultat Net | 40 |
| Analyse par la méthode des ratios..... | 41 |
| Les ratios de structure financière | 41 |
| Les ratios de rentabilité | 44 |
| ➤ Le coefficient d'exploitation | 44 |
| ➤ Le ratio de productivité..... | 45 |
| ➤ Le ratio de rentabilité financière..... | 46 |
| ➤ Le ratio de rendement | 47 |
| Élaboration du tableau de bord | 48 |
| III. Section 3 : Interprétation des résultats | 49 |
| Le Produit Net Bancaire..... | 49 |
| Le Résultat Net | 49 |
| Le ratio de liquidité..... | 50 |
| Le ratio de productivité | 50 |
| CONCLUSION Générale | 50 |

Bibliographie

Ouvrages

- 1/ AGBODAN M.M. et AMOUSSOUGA F.G., Les facteurs de performance de l'entreprise, Actualité Scientifique, France, 1995.
- 2/ GERVAIS, M., Contrôle de Gestion, 7ème édition, Economica, Paris, 2000.
- 3/GIRAUD, F. et alii, Contrôle de Gestion et Pilotage de la performance, GualinoEditeur, France, 2002.
- 4/ J-M. Auriac : (économie d'entreprise) tome1. EditionCasteilla. Paris 1995.
- 5/ KALIKA, Michel, Structures d'entreprises, Réalités, déterminants et performances, éd. Economica, Paris, 1998
- 6/ LONING H., PERSQUEUX Y. ET COLL, Le contrôle de gestion, édition Dunod, Paris, 1998
- 7/ ROUAH, M. et NAULLEAU, G., Le contrôle de gestion bancaire et financier, 3ème édition, revue banque éditeur, Paris, 2000.

Mémoires

- 1/ Analyse des ratios et son impact dans la gestion d'une entreprise publique. Cas de la REGIDESO Par Tholy Oscar BADIALA IYOKO Institut supérieur de commerce d'Ilebo RDC Licence 2011.
- 2/ Analyse financière comme outil indispensable pour la gestion d'une entreprise par Valens NDONKEYE Université Libre de Kigali - Licence en gestion 2008.
- 3/ Analyse financière d'une entreprise via l'ESG et les Ratios (cas de la LESIEUR CRISTAL) Par Idriss HALIKI TIDEà• Université Mohammed 1er d'Oujda, Maroc Licence en sciences comptables et financières 2009.
- 4/ AYAD Fouzia et TAHIR Kahina, Analyse des performances du système bancaire Algérien, Mémoire de master en Sciences économiques, université de Bejaia, 2016.
- 5/ HERBI, Imen et AIT MAMMAR, Lydia, Évaluation et pilotage de la performance financière, Mémoire de licence en Science Commerciales et financières, École Supérieure de Commerce, Alger, 2012.

Rapports et documents divers

- 1/ Guide des banques et des établissements financiers en Algérie, édition, 2012.
- 2/ LMC : loi 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit.
- 3/ Ordonnance n° 03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit (articles 66 à 70).

Bibliographie

Sites

1/ Bank- of- Alegria.dz /html/persen.htm

2/ <https://www.bdc.ca>

3/ <https://www.bna.dz/fr/accueil/>

4/ https://www.sociétégenerale.dz/pdf/rapport_annuel.html

5/ Les états financiers : définition, fonctionnement et exemples publié le 08 avril 2024 par Kahina KHADRAOUI disponible sur <https://www.axiocap.com/blog/etats-financiers>

6/ les ratios financiers: calculs et explications, publié le 26 janvier 2013 disponible sur <https://www.compta-facile.com/ratios-financiers-calculs-et-explications>

LES ANNEXES

Liste des annexes

Annexe N° 01 : Bilan de la BNA au 31 Décembre 2020

Annexe N° 02 : Bilan de la BNA au 31 Décembre 2021

Annexe N° 03 : Bilan de la BNA au 31 Décembre 2022

Annexe N° 4 : États financiers de la SGA au 31 Décembre 2020 Annexe

N° 5 : États financiers de la SGA au 31 Décembre 2021 et 2022

LES ANNEXES

Annexe N° 01 : Bilan de la BNA au 31 Décembre 2020

ETAT FINANCIER 2020

| PASSIF | 2020 | 2019 |
|---|----------------------|----------------------|
| Banque centrale | 50 000 000 | - |
| Dettes envers les institutions financières | 564 645 009 | 454 327 409 |
| Dettes envers la clientèle | 1 901 513 860 | 2 103 524 686 |
| Dettes représentées par un titre | 28 606 720 | 22 641 228 |
| Impôts courants - Passif | 5 357 323 | 9 365 385 |
| Impôts différés - Passif | 537 553 | 537 603 |
| Autres passifs | 109 956 773 | 139 136 132 |
| Comptes de régularisation | 101 736 450 | 103 619 975 |
| Provisions pour risques et charges | 33 705 906 | 32 089 934 |
| Subventions d'équipement-autres subventions d'investissements | | |
| Fonds pour risques bancaires généraux | 117 796 216 | 119 836 510 |
| Dettes subordonnées | 205 672 488 | 207 485 319 |
| Capital | 150 000 000 | 150 000 000 |
| Primes liées au capital | | |
| Réserves | 123 470 345 | 114 406 150 |
| Ecart d'évaluation | 4 404 218 | (3 876 986) |
| Ecart de réévaluation | 14 117 206 | 14 122 289 |
| Report à nouveau (+/-) | 5 703 139 | 5 703 139 |
| Résultat de l'exercice (+/-) | 23 047 665 | 19 064 195 |
| TOTAL DU PASSIF | 3 440 270 872 | 3 491 982 968 |

ETAT FINANCIER 2020

1 BILAN

| ACTIF | 2020 | 2019 |
|---|----------------------|----------------------|
| Caisse, banque centrale, trésor public, centre de chèques postaux, | 204 207 936 | 431 208 241 |
| Actifs financiers détenus à des fins de transaction | 248 | 256 |
| Actifs financiers disponibles à la vente | 413 426 493 | 406 162 203 |
| Prêts et créances sur les institutions financières | 523 239 376 | 419 512 117 |
| Prêts et créances sur la clientèle | 2 117 718 812 | 2 044 508 426 |
| Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance | 14 043 820 | 14 043 819 |
| Impôts courants - Actif | 8 428 662 | 12 854 579 |
| Impôts différés - Actif | 1 008 872 | 751 736 |
| Autres actifs | 47 818 018 | 56 972 992 |
| Comptes de régularisation | 55 834 995 | 55 562 832 |
| Participations dans les filiales, les co-entreprises ou les entités associées | 31 488 186 | 27 620 374 |
| Immeubles de placement | | |
| Immobilisations nettes corporelles | 22 961 112 | 22 698 704 |
| Immobilisations incorporelles nettes | 94 342 | 86 689 |
| Ecart d'acquisition | - | - |
| TOTAL DE L'ACTIF | 3 440 270 872 | 3 491 982 968 |

(En milliers de DA)

LES ANNEXES

ETAT FINANCIER 2020

| | | |
|--|-------------------|-------------------|
| +/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers détenus à des fins de transaction | - 1 | 1 |
| +/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente | 1 794 246 | 723 344 |
| + Produits des autres activités | 2 422 196 | 339 396 |
| - Charges des autres activités | - | - |
| PRODUIT NET BANCAIRE | 87 782 431 | 94 076 648 |
| - Charges générales d'exploitation | - 20 202 660 | - 21 756 434 |
| - Dotations aux amortissements et aux pertes de valeurs sur immobilisations incorporelles et corporelles | - 1 530 775 | - 1 529 067 |
| RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION | 66 048 996 | 70 791 147 |
| - Dotations aux provisions, aux pertes de valeurs et créances irrécouvrables | - 55 185 699 | - 87 266 334 |
| + Reprises de provisions, de pertes de valeur et récupération sur créances amorties | 17 284 504 | 44 844 566 |
| RESULTAT D'EXPLOITATION | 28 147 801 | 28 369 379 |
| +/- Gains ou pertes nets sur autres actifs | | |
| + Eléments extraordinaires (produits) | | |
| - Eléments extraordinaires (charges) | | |
| RESULTAT AVANT IMPOT | 28 147 801 | 28 369 379 |
| - Impôts sur les résultats et assimilés | - 5 100 136 | - 9 305 185 |
| RESULTAT NET | 23 047 665 | 19 064 194 |

ETAT FINANCIER 2020

2 HORS BILAN

| ENGAGEMENTS | 2020 | 2019 |
|---|--------------------|----------------------|
| ENGAGEMENTS DONNES | 899 978 068 | 1 050 975 856 |
| Engagements de financement en faveur des institutions financières | 9 626 660 | 8 103 474 |
| Engagements de financement en faveur de la clientèle | 531 579 642 | 668 134 124 |
| Engagements de garantie d'ordre des institutions financières | 97 217 670 | 105 886 843 |
| Engagements de garantie d'ordre de la clientèle | 261 554 097 | 268 851 415 |
| Autres engagements donnés | | |
| ENGAGEMENTS REÇUS | 885 287 321 | 852 575 372 |
| Engagements de financement reçus des institutions financières | | |
| Engagements de garantie reçus des institutions financières | 319 991 748 | 287 279 799 |
| Autres engagements reçus | 565 295 573 | 565 295 573 |

(En milliers de DA)

3 COMPTES DE RÉSULTATS

| INTITULE | 2020 | 2019 |
|----------------------------------|--------------|--------------|
| + Intérêts et produits assimilés | 134 401 409 | 139 568 406 |
| - Intérêts et charges assimilées | - 53 050 438 | - 48 691 575 |
| + Commissions (produits) | 2 241 709 | 2 153 578 |
| - Commissions (charges) | - 26 690 | - 16 502 |

(En milliers de DA)

LES ANNEXES

Annexe N° 02 : Bilan de la BNA au 31 Décembre 2021

LES ANNEXES

ETAT FINANCIER 2021

| PASSIF | 2021 | 2020 |
|---|----------------------|----------------------|
| Banque centrale | 761 489 186 | 50 000 000 |
| Dettes envers les institutions financières | 700 002 151 | 564 645 009 |
| Dettes envers la clientèle | 2 022 287 511 | 1 901 513 860 |
| Dettes représentées par un titre | 33 390 930 | 28 606 720 |
| Impôts courants - Passif | 17 047 559 | 5 357 323 |
| Impôts différés - Passif | 537 790 | 537 553 |
| Autres passifs | 132 959 651 | 109 956 773 |
| Comptes de régularisation | 100 213 097 | 101 736 450 |
| Provisions pour risques et charges | 44 044 595 | 33 705 906 |
| Subventions d'équipement-autres subventions d'investissements | | |
| Fonds pour risques bancaires généraux | 82 106 618 | 117 796 216 |
| Dettes subordonnées | 206 684 712 | 205 672 488 |
| Capital | 150 000 000 | 150 000 000 |
| Primes liées au capital | | |
| Réserves | 142 221 150 | 123 470 345 |
| Ecart d'évaluation | 12 436 597 | 4 404 218 |
| Ecart de réévaluation | 14 117 206 | 14 117 206 |
| Report à nouveau (+/-) | 15 024 250 | 5 703 139 |
| Résultat de l'exercice (+/-) | 46 690 479 | 23 047 665 |
| TOTAL DU PASSIF | 4 481 253 482 | 3 440 270 872 |

ETAT FINANCIER 2021

1 BILAN

| ACTIF | 2021 | 2020 |
|---|----------------------|----------------------|
| Caisse, banque centrale, trésor public, centre de chèques postaux, | 331 762 148 | 204 207 936 |
| Actifs financiers détenus à des fins de transaction | 246 | 248 |
| Actifs financiers disponibles à la vente | 413 719 493 | 413 426 493 |
| Prêts et créances sur les institutions financières | 612 819 121 | 523 239 376 |
| Prêts et créances sur la clientèle | 1 438 578 088 | 2 117 718 812 |
| Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance | 1 510 752 060 | 14 043 820 |
| Impôts courants - Actif | 4 821 590 | 8 428 662 |
| Impôts différés - Actif | 1 523 706 | 1 008 872 |
| Autres actifs | 66 935 395 | 47 818 018 |
| Comptes de régularisation | 45 824 597 | 55 834 995 |
| Participations dans les filiales, les co-entreprises ou les entités associées | 31 237 590 | 31 488 186 |
| Immeubles de placement | - | - |
| Immobilisations nettes corporelles | 23 209 792 | 22 961 112 |
| Immobilisations incorporelles nettes | 69 655 | 94 342 |
| Ecart d'acquisition | - | - |
| TOTAL DE L'ACTIF | 4 481 253 482 | 3 440 270 872 |

(En milliers de DA)

LES ANNEXES

ETAT FINANCIER 2021

| | | |
|--|-------------------|-------------------|
| +/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers détenus à des fins de transaction | -2 | - 1 |
| +/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente | 1 523 098 | 1 794 246 |
| + Produits des autres activités | 384 198 | 2 422 196 |
| - Charges des autres activités | - | - |
| PRODUIT NET BANCAIRE | 94 617 409 | 87 782 431 |
| - Charges générales d'exploitation | -22 778 789 | - 20 202 660 |
| - Dotations aux amortissements et aux pertes de valeurs sur immobilisations incorporelles et corporelles | -1 543 960 | - 1 530 775 |
| RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION | 70 294 660 | 66 048 996 |
| - Dotations aux provisions, aux pertes de valeurs et créances irrécouvrables | -64 516 626 | - 55 185 699 |
| + Reprises de provisions, de pertes de valeur et récupération sur créances amorties | 52 166 617 | 17 284 504 |
| RESULTAT D'EXPLOITATION | 57 944 651 | 28 147 801 |
| +/- Gains ou pertes nets sur autres actifs | | |
| + Eléments extraordinaires (produits) | | |
| - Eléments extraordinaires (charges) | | |
| RESULTAT AVANT IMPOT | 57 944 651 | 28 147 801 |
| -Impôts sur les résultats et assimilés | -11 254 172 | - 5 100 136 |
| RESULTAT NET | 46 690 479 | 23 047 665 |

ETAT FINANCIER 2021

2 HORS BILAN

(En milliers de DA)

| ENGAGEMENTS | 2021 | 2020 |
|---|--------------------|--------------------|
| ENGAGEMENTS DONNES | 652 357 532 | 899 978 068 |
| Engagements de financement en faveur des institutions financières | 9 537 115 | 9 626 660 |
| Engagements de financement en faveur de la clientèle | 311 592 293 | 531 579 642 |
| Engagements de garantie d'ordre des institutions financières | 81 453 196 | 97 217 670 |
| Engagements de garantie d'ordre de la clientèle | 249 774 927 | 261 554 097 |
| Autres engagements donnés | | |
| ENGAGEMENTS REÇUS | 876 604 584 | 885 287 321 |
| Engagements de financement reçus des institutions financières | | |
| Engagements de garantie reçus des institutions financières | 311 309 012 | 319 991 748 |
| Autres engagements reçus | 565 295 573 | 565 295 573 |

3 COMPTES DE RÉSULTATS

(En milliers de DA)

| INTITULE | 2021 | 2020 |
|----------------------------------|-------------|--------------|
| + Intérêts et produits assimilés | 146 275 080 | 134 401 409 |
| - Intérêts et charges assimilées | -55 882 188 | - 53 050 438 |
| + Commissions (produits) | 2 373 492 | 2 241 709 |
| - Commissions (charges) | -56 268 | - 26 690 |

LES ANNEXES

Annexe N° 03 : Bilan de la BNA au 31 Décembre 2022

LES ANNEXES

ETAT FINANCIER 2022

| PASSIF | 2022 | 2021 |
|---|----------------------|----------------------|
| Banque centrale | 947 095 896 | 761 489 186 |
| Dettes envers les institutions financières | 950 924 340 | 700 002 151 |
| Dettes envers la clientèle | 2 456 667 304 | 2 022 287 511 |
| Dettes représentées par un titre | 38 715 114 | 33 390 930 |
| Impôts courants - Passif | 10 | 17 047 559 |
| Impôts différés - Passif | 546 530 | 537 790 |
| Autres passifs | 384 239 265 | 132 959 651 |
| Comptes de régularisation | 125 893 131 | 100 213 097 |
| Provisions pour risques et charges | 44 868 592 | 44 044 595 |
| Subventions d'équipement-autres subventions d'investissements | - | - |
| Fonds pour risques bancaires généraux | 67 702 423 | 82 106 618 |
| Dettes subordonnées | 207 776 142 | 206 684 712 |
| Capital | 150 000 000 | 150 000 000 |
| Primes liées au capital | - | 0 |
| Réserves | 173 935 878 | 142 221 150 |
| Ecart d'évaluation | 19 950 323 | 12 436 597 |
| Ecart de réévaluation | 14 117 206 | 14 117 206 |
| Report à nouveau (+/-) | - | 15 024 250 |
| Résultat de l'exercice (+/-) | 59 206 466 | 46 690 479 |
| TOTAL DU PASSIF | 5 641 638 620 | 4 481 253 482 |

ETAT FINANCIER 2022

1 BILAN

| ACTIF | 2022 | 2021 |
|---|----------------------|----------------------|
| Caisse, banque centrale, trésor public, centre de chèques postaux, | 383 040 980 | 331 762 148 |
| Actifs financiers détenus à des fins de transaction | 236 | 246 |
| Actifs financiers disponibles à la vente | 709 277 646 | 413 719 493 |
| Prêts et créances sur les institutions financières | 571 602 223 | 612 819 121 |
| Prêts et créances sur la clientèle | 1 624 279 615 | 1 438 578 088 |
| Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance | 1 881 080 287 | 1 510 752 061 |
| Impôts courants - Actif | 21 442 306 | 4 821 590 |
| Impôts différés - Actif | 3 752 467 | 1 523 706 |
| Autres actifs | 328 410 898 | 66 935 395 |
| Comptes de régularisation | 63 490 346 | 45 824 597 |
| Participations dans les filiales, les co-entreprises ou les entités associées | 31 282 550 | 31 237 590 |
| Immeubles de placement | - | - |
| Immobilisations nettes corporelles | 23 850 482 | 23 209 792 |
| Immobilisations incorporelles nettes | 128 584 | 69 655 |
| Ecart d'acquisition | - | - |
| TOTAL DE L'ACTIF | 5 641 638 620 | 4 481 253 482 |

(En milliers de DA)

LES ANNEXES

ETAT FINANCIER 2022

| | | |
|--|-------------------|-------------------|
| +/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers détenus à des fins de transaction | - 7 | - 2 |
| +/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente | 2 082 869 | 1 523 098 |
| + Produits des autres activités | 358 091 | 384 198 |
| - Charges des autres activités | - | - |
| PRODUIT NET BANCAIRE | 84 651 376 | 94 617 409 |
| - Charges générales d'exploitation | - 22 871 198 | - 22 778 789 |
| - Dotations aux amortissements et aux pertes de valeurs sur immobilisations incorporelles et corporelles | - 1 600 292 | - 1 543 960 |
| RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION | 60 179 886 | 70 294 660 |
| - Dotations aux provisions, aux pertes de valeurs et créances irrécouvrables | - 34 297 499 | - 64 516 626 |
| + Reprises de provisions, de pertes de valeur et récupération sur créances amorties | 31 104 067 | 52 166 617 |
| RESULTAT D'EXPLOITATION | 56 986 454 | 57 944 651 |
| +/- Gains ou pertes nets sur autres actifs | - | - |
| + Eléments extraordinaires (produits) | - | - |
| - Eléments extraordinaires (charges) | - | - |
| RESULTAT AVANT IMPOT | 56 986 454 | 57 944 651 |
| -Impôts sur les résultats et assimilés | 2 220 012 | - 11 254 172 |
| RESULTAT NET | 59 206 466 | 46 690 479 |

ETAT FINANCIER 2022

2 HORS BILAN

(En milliers de DA)

| ENGAGEMENTS | 2022 | 2021 |
|---|--------------------|--------------------|
| ENGAGEMENTS DONNES | 683 304 217 | 652 357 532 |
| Engagements de financement en faveur des institutions financières | 9 318 840 | 9 537 115 |
| Engagements de financement en faveur de la clientèle | 364 558 844 | 311 592 293 |
| Engagements de garantie d'ordre des institutions financières | 61 574 702 | 81 453 197 |
| Engagements de garantie d'ordre de la clientèle | 247 851 831 | 249 774 927 |
| Autres engagements donnés | - | - |
| ENGAGEMENTS REÇUS | 860 922 829 | 876 604 584 |
| Engagements de financement reçus des institutions financières | - | - |
| Engagements de garantie reçus des institutions financières | 296 745 515 | 311 309 012 |
| Autres engagements reçus | 564 177 314 | 565 295 572 |

3 COMPTES DE RÉSULTATS

(En milliers de DA)

| INTITULE | 2022 | 2021 |
|----------------------------------|--------------|--------------|
| + Intérêts et produits assimilés | 168 235 218 | 146 275 080 |
| - Intérêts et charges assimilées | - 88 714 746 | - 55 882 189 |
| + Commissions (produits) | 2 723 304 | 2 373 492 |
| - Commissions (charges) | - 33 353 | - 56 268 |

Annexe N° 4 : États financiers de la SGA au 31 Décembre 2020

ÉTATS FINANCIERS

| ACTIF | | | | | Unité : 000 DZD |
|---|------|--------------------|--------------------|-------------------|-----------------|
| LIBELLÉ | NOTE | 2021 | 2020 | VARIATION | |
| Caisse, banque centrale, trésor public, centre de chèques postaux | 2.1 | 92 044 169 | 82 649 210 | 9 394 959 | |
| Actifs financiers détenus à des fins de transaction | 2.2 | 3 777 066 | 4 117 191 | (340 125) | |
| Actifs financiers disponibles à la vente | 2.3 | 95 744 741 | 73 452 745 | 22 291 996 | |
| Prêts et créances sur les institutions financières | 2.4 | 443 229 | 386 831 | 56 398 | |
| Prêts et créances sur la clientèle | 2.5 | 208 365 752 | 215 131 071 | (6 765 318) | |
| Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance | 2.6 | - | - | - | |
| Impôts courants - Actif | 2.7 | 4 711 542 | 4 408 302 | 303 240 | |
| Impôts différés - Actif | 2.8 | 8 683 337 | 7 832 229 | 851 108 | |
| Autres actifs | 2.9 | 586 825 | 532 457 | 54 368 | |
| Comptes de régularisation - Actif | 2.10 | 3 121 128 | 2 377 263 | 743 866 | |
| Participations dans les filiales, les co-entreprises ou les entités associées | 2.11 | 17 675 | 17 675 | - | |
| Immeubles de placement | 2.12 | - | - | - | |
| Immobilisations corporelles | 2.13 | 4 773 811 | 4 371 310 | 402 500 | |
| Immobilisations incorporelles | 2.14 | 835 375 | 753 427 | 81 948 | |
| Ecart d'acquisition | 2.15 | - | - | - | |
| TOTAL DE L'ACTIF | | 423 104 650 | 396 029 710 | 27 074 940 | |
| PASSIF | | | | | Unité : 000 DZD |
| LIBELLÉ | NOTE | 2021 | 2020 | VARIATION | |
| Banque centrale | 2.16 | - | - | - | |
| Dettes envers les institutions financières | 2.17 | 8 011 | 6 547 | 1 464 | |
| Dettes envers la clientèle | 2.18 | 334 660 002 | 315 993 382 | 18 666 620 | |
| Dettes représentées par un titre | 2.19 | 2 789 345 | 3 012 159 | (222 813) | |
| Impôts courants - Passif | 2.20 | 4 660 630 | 5 762 898 | (1 102 268) | |
| Impôts différés - Passif | 2.21 | - | - | - | |
| Autres passifs | 2.22 | 1 172 664 | 1 628 597 | (455 932) | |
| Comptes de régularisation - Passif | 2.23 | 15 891 556 | 11 989 379 | 3 902 177 | |
| Provisions pour risques et charges | 2.24 | 9 415 342 | 8 171 705 | 1 243 637 | |
| Subventions d'équipement- autres subventions d'investissement | 2.25 | - | - | - | |
| Fonds pour risques bancaires généraux | 2.26 | 5 822 896 | 6 496 771 | (673 876) | |
| Dettes subordonnées | 2.27 | - | - | - | |
| Capital | 2.28 | 20 000 000 | 20 000 000 | - | |
| Primes liées au capital | 2.29 | - | - | - | |
| Réserves | 2.30 | 20 223 162 | 18 450 961 | 1 772 201 | |
| Ecart d'évaluation | 2.31 | - | - | - | |
| Ecart de réévaluation | 2.32 | 237 811 | 86 809 | 151 002 | |
| Report à nouveau (+/-) | 2.33 | (0) | (0) | (0) | |
| Résultat de l'exercice | 2.34 | 8 223 230 | 4 430 502 | 3 792 729 | |
| TOTAL DU PASSIF | | 423 104 650 | 396 029 710 | 27 074 940 | |

LES ANNEXES

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

HORS BILAN

Unité : 000 DZD

| LIBELLÉ | 2021 | 2020 | VARIATION |
|--|--------------------|--------------------|-------------------|
| ENGAGEMENTS DONNES | 212 215 508 | 172 533 395 | 39 682 113 |
| ENGAG. FINANCEMENT FAV. INSTITUT. FINANCIERES | 0 | 0 | 0 |
| ENGAG. FINANCEMENT FAV. DE LA CLIENTELE | 41 533 069 | 31 016 982 | 10 516 087 |
| ENGAG. GARANTI D'ORDRE INSTITUT. FINANC. | 115 568 540 | 83 785 311 | 31 783 229 |
| ENGAG. GARANTI D'ORDRE CLIENTELE | 50 075 429 | 51 985 848 | -1 910 419 |
| AUTRES ENGAGEMENTS | 5 038 470 | 5 745 255 | -706 785 |
| ENGAGEMENTS RECUS | 145 823 905 | 124 404 007 | 21 419 898 |
| ENGAG. FINANCEMENT RECUS INSTITUT. FINANCIERES | 0 | 0 | 0 |
| ENGAG. GARANTIE RECUS INSTITUT. FINANCIERES | 28 264 780 | 37 498 698 | -9 233 918 |
| AUTRES ENGAGEMENTS RECUS | 117 559 126 | 86 905 310 | 30 653 816 |

TABLEAU DES COMPTES DE RÉSULTAT

Unité : 000 DZD

| LIBELLÉ | NOTE | 2021 | 2020 | VARIATION |
|--|------|-------------------|-------------------|------------------|
| Intérêts et produits assimilés | 4.1 | 22 189 638 | 21 833 909 | 355 729 |
| Intérêts et charges assimilés | 4.2 | -2 602 149 | -3 127 052 | 524 904 |
| Commissions (produits) | 4.3 | 2 551 815 | 2 866 324 | -314 509 |
| Commissions (charges) | 4.4 | -384 473 | -384 075 | -399 |
| +/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers détenus à des fins de transaction | 4.5 | 249 390 | 115 679 | 133 711 |
| +/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponible à la vente | 4.6 | 2 970 | 0 | 2 970 |
| Produits des autres activités | 4.7 | 1 498 916 | 1 725 206 | -226 290 |
| Charges des autres activités | 4.8 | -220 944 | -128 666 | -92 277 |
| Produit net bancaire | | 23 285 164 | 22 901 325 | 383 839 |
| Charges générales d'exploitation | 4.9 | -8 613 992 | -8 134 350 | -479 642 |
| Dotations aux amortissements et aux pertes de valeurs sur immobilisations incorporelles et corporelles | 4.10 | -899 290 | -772 559 | -126 731 |
| Résultat brut d'exploitation | | 13 771 882 | 13 994 416 | -222 534 |
| Dotations aux provisions, aux pertes de valeurs et créances irrécouvrables | 4.11 | -10 758 030 | -21 704 629 | 10 946 599 |
| Reprises de provisions, de pertes de valeur et récupération sur créances amorties | 4.12 | 8 183 878 | 13 423 720 | -5 239 842 |
| Résultat d'exploitation | | 11 197 730 | 5 713 506 | 5 484 223 |
| Gains ou pertes nets sur autres actifs | 4.13 | 0 | 0 | 0 |
| Éléments extraordinaires (Produits) | 4.14 | 0 | 0 | 0 |
| Éléments extraordinaires (Charges) | 4.15 | 0 | 0 | 0 |
| Résultat avant impôt | | 11 197 730 | 5 713 506 | 5 484 223 |
| Impôts sur les résultats et assimilés | 4.16 | -2 974 499 | -1 283 005 | -1 691 495 |
| Résultat net de l'exercice | | 8 223 230 | 4 430 502 | 3 792 729 |

LES ANNEXES

TABLEAU DE VARIATION DE LA TRESORERIE

Unité : 000 DZD

| LIBELLÉ | 2021 | 2020 | VARIATION |
|--|--------------------|--------------------|--------------------|
| Résultat avant impôts | 11 197 730 | 5 713 506 | 5 484 223 |
| +/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles | 899 290 | 772 559 | 126 731 |
| +/- Dotations nettes pour pertes de valeur des écarts d'acquisition et des autres immobilisations | 0 | 0 | 0 |
| +/- Dotations nettes aux provisions et aux autres pertes de valeur | 2 574 152 | 8 280 909 | -5 706 757 |
| +/- Perte nette / gain net des activités d'investissement | 0 | 0 | 0 |
| +/- Produits / charges des activités de financement | 0 | 0 | 0 |
| +/- Autres mouvements | 0 | 0 | 0 |
| =Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements | 14 671 172 | 14 766 975 | -95 803 |
| +/- Flux liés aux opérations avec les institutions financières | -812 952 | -4 354 953 | 3 542 002 |
| +/- Flux liés aux opérations avec la clientèle | 23 593 789 | 36 767 762 | -13 173 973 |
| +/- Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs financiers | -222 813 | 231 888 | -454 702 |
| +/- Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers | 1 197 456 | -6 228 470 | 7 425 926 |
| - Impôts versés | -2 974 499 | -1 283 005 | -1 691 495 |
| =Diminution / (augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles | 20 780 981 | 25 133 223 | -4 352 241 |
| (A) TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE | 35 452 153 | 39 900 198 | -4 448 045 |
| +/- Flux liés aux actifs financiers, y compris les participations | -21 951 871 | -46 685 533 | 24733661,69 |
| +/- Flux liés aux immeubles de placement | 0 | 0 | 0 |
| +/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles | -1 392 088 | -1 482 311 | 90 223 |
| (B) TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT | -23 343 959 | -48 167 844 | 24 823 885 |
| +/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires | -2 658 301 | -3 020 584 | 362 283 |
| +/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement | 0 | 0 | 0 |
| (C) TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT | -2 658 301 | -3 020 584 | 362 283 |
| (D) EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE | 0 | 0 | 0 |
| AUGMENTATION / (DIMINUTION) NETTE DE LA TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE (A+B+C+D) | 9 449 893 | -11 288 230 | 20 738 123 |
| Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A) | 0 | 0 | 0 |
| Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B) | 0 | 0 | 0 |
| Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C) | 0 | 0 | 0 |
| Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D) | 0 | 0 | 0 |
| TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE | | | 0 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture | 83 029 494 | 94 317 724 | -11 288 230 |
| Caisse, banque centrale, CCP (actif & passif) | 82 649 210 | 93 748 094 | -11 098 884 |
| Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des institutions financières | 380 283 | 569 629 | -189 346 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture | 92 479 387 | 83 029 494 | 9 449 894 |
| Caisse, banque centrale, CCP (actif & passif) | 92 044 169 | 82 649 210 | 9 394 959 |
| Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des institutions financières | 435 218 | 380 283 | 54 935 |
| VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE | 9 449 894 | -11 288 230 | 20 738 124 |

LES ANNEXES

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Unité : 000 DZD

| LIBELLÉ | Capital social | Prime d'émission | Ecart d'évaluation | Ecart de réévaluation | Réserves et résultat | Total des capitaux propres |
|---|-------------------|------------------|--------------------|-----------------------|----------------------|----------------------------|
| Solde au 31/12/2019 | 20 000 000 | 0 | 0 | -166 360 | 21 471 545 | 41 305 185 |
| Variation des écarts de réévaluation des immobilisations | - | - | - | - | - | - |
| Variation de juste valeur des actifs financiers disponible à la vente | - | - | - | 253 169 | - | 253 169 |
| Variation des écarts de conversion | - | - | - | - | - | - |
| Dividendes payés | - | - | - | - | -3 020 584 | -3 020 584 |
| Opérations en capital | - | - | - | - | - | - |
| Résultat net de l'exercice | - | - | - | - | 4 430 502 | 4 430 502 |
| Solde au 31/12/2020 | 20 000 000 | 0 | 0 | 86 809 | 22 881 463 | 42 968 272 |
| Variation des écarts de réévaluation des immobilisations | - | - | - | - | - | - |
| Variation de juste valeur des actifs financiers disponible à la vente | - | - | - | 151 002 | - | 151 002 |
| Variation des écarts de conversion | - | - | - | - | - | - |
| Dividendes payés | - | - | - | - | -2 658 301 | -2 658 301 |
| Opérations en capital | - | - | - | - | - | - |
| Résultat net de l'exercice | - | - | - | - | 8 223 230 | 8 223 230 |
| Solde au 31/12/2021 | 20 000 000 | 0 | 0 | 237 812 | 28 446 392 | 48 684 204 |

LES ANNEXES

Annexe N° 5 : États financiers de la SGA au 31 Décembre 2021 et 2022

ACTIF

Unité : 000 000

| LIBELLÉ | NOTE | 2022 | 2021 | VARIATION |
|--|------|--------------------|--------------------|-------------------|
| Caisse, Banque centrale, trésor public, centre de chèques postaux | 2.1 | 108 394 357 | 92 944 169 | 16 350 188 |
| Actifs financiers détenus à des fins de transaction | 2.2 | 2 041 838 | 3 777 066 | -1 735 228 |
| Actifs financiers disponibles à la vente | 2.3 | 102 662 864 | 95 744 741 | 6 918 123 |
| Prêts et créances sur les institutions financières | 2.4 | 601 301 | 440 229 | 161 072 |
| Prêts et créances sur la clientèle | 2.5 | 202 566 632 | 208 365 752 | -5 809 121 |
| Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance | 2.6 | 0 | 0 | 0 |
| Logis sociaux - Actif | 2.7 | 4 057 790 | 4 111 542 | -53 752 |
| Logis affiliés - Actif | 2.8 | 7 544 724 | 8 680 337 | -1 135 613 |
| Autres actifs | 2.9 | 652 728 | 596 825 | 55 903 |
| Comptes de régularisation - Actif | 3.10 | 409 441 | 3 121 128 | 1 571 483 |
| Intérêts reçus sur les titres, les valeurs et les créances associées | 3.11 | 17 635 | 17 635 | 0 |
| Immobilisations de placement | 3.12 | 0 | 0 | 0 |
| Immobilisations corporelles | 3.13 | 6 452 220 | 4 773 811 | 1 678 409 |
| Immobilisations incorporelles | 3.14 | 841 473 | 835 375 | 6 098 |
| Écart d'acquisition | 3.15 | 0 | 0 | 0 |
| TOTAL DE L'ACTIF | | 448 524 201 | 423 104 650 | 17 419 551 |

PASSIF

Unité : 000 000

| LIBELLÉ | NOTE | 2022 | 2021 | VARIATION |
|--|------|--------------------|--------------------|-------------------|
| Banque centrale | 2.16 | 0 | 0 | 0 |
| Dettes envers les institutions financières | 2.17 | 42 839 | 8 011 | 34 828 |
| Dettes envers la clientèle | 2.18 | 347 289 333 | 334 960 002 | 12 629 331 |
| Dettes représentées par un titre | 2.19 | 1 832 208 | 2 788 345 | -957 306 |
| Logis sociaux - Passif | 2.20 | 3 282 298 | 4 660 630 | -1 378 332 |
| Logis affiliés - Passif | 2.21 | 0 | 0 | 0 |
| Autres passifs | 2.22 | 1 534 975 | 1 172 664 | 362 311 |
| Comptes de régularisation - Passif | 2.23 | 17 142 280 | 15 891 556 | 1 250 727 |
| Provisions pour risques et charges | 2.24 | 8 263 318 | 9 425 842 | -1 162 524 |
| Subventions d'équipement - autres subventions d'investissement | 2.26 | 0 | 0 | 0 |
| Fonds pour risques bancaires généraux | 2.26 | 6 209 430 | 5 682 896 | 526 534 |
| Dettes subordonnées | 2.27 | 0 | 0 | 0 |
| Capital | 2.28 | 20 000 000 | 20 000 000 | 0 |
| Primes liées au capital | 2.29 | 0 | 0 | 0 |
| Reserves | 2.30 | 25 157 100 | 20 223 162 | 4 933 938 |
| Ecart de réévaluation | 2.31 | 28 971 3 | 23 811 | 27 960 |
| Report à nouveau (P1) | 2.32 | 0 | 0 | 0 |
| Résultat de l'exercice | 2.33 | 9 504 884 | 8 223 230 | 1 281 653 |
| TOTAL DU PASSIF | 2.34 | 448 524 201 | 423 104 650 | 17 419 551 |

36

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

TABEAU DES COMPTES DE RÉSULTAT

Unité : 000 000

| LIBELLÉ | NOTE | 2022 | 2021 | VARIATION |
|---|------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Intérêts et produits assimilés | 4.1 | 21 653 528 | 22 189 638 | -536 110 |
| Intérêts et charges assimilés | 4.2 | -2 049 233 | -2 602 149 | 552 916 |
| Commissions (produits) | 4.3 | 2 649 822 | 2 551 825 | 98 998 |
| Commissions (charges) | 4.4 | -48 070 | -384 473 | 96 229 |
| Coûts ou pertes nets sur actifs financiers détenus à des fins de transaction | 4.5 | 287 574 | 249 990 | 38 584 |
| Coûts ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente | 4.6 | 12 300 | 2 970 | 9 330 |
| Produits des autres activités | 4.7 | 3 795 713 | 1 498 938 | 2 296 775 |
| Charges des autres activités | 4.8 | -2 421 248 | -2 209 944 | -210 304 |
| Produit net bancaire | | 23 357 760 | 23 285 164 | 72 596 |
| Charges générales d'exploitation | 4.9 | -9 622 369 | -8 613 992 | -1 008 377 |
| Dotations aux amortissements et aux pertes de valeurs sur immobilisations non-pourvues et corporelles | 4.10 | -1 017 744 | -899 290 | -118 454 |
| Résultat brut d'exploitation | | 12 717 648 | 13 771 882 | -1 054 234 |
| Dotations aux provisions, aux pertes de valeurs et créances incouvrables | 4.11 | -8 413 180 | -10 758 000 | 2 338 820 |
| Reprises de provisions, de pertes de valeurs et récupération sur créances amorties | 4.12 | 88 492 253 | 8 183 878 | 79 608 375 |
| Résultat d'exploitation | | 13 147 741 | 11 197 730 | 1 950 011 |
| Gains ou pertes nets sur autres actifs | 4.13 | -12 619 | 0 | -12 619 |
| Éléments extraordinaires (Produits) | 4.14 | 0 | 0 | 0 |
| Éléments extraordinaires (Charges) | 4.15 | 0 | 0 | 0 |
| Résultat avant impôt | | 13 135 121 | 11 197 730 | 1 937 392 |
| Impôts sur les résultats et assimilés | 4.16 | -3 630 238 | -2 974 609 | -655 738 |
| Résultat net de l'exercice | | 9 504 884 | 8 223 230 | 1 281 653 |

HORS BILAN

Unité : 000 000

| LIBELLÉ | 2022 | 2021 | VARIATION |
|--|--------------------|--------------------|-------------------|
| ENGAGEMENTS DONNÉS | 239 426 646 | 212 215 508 | 27 211 138 |
| ENGAG. FINANCEMENT PAR INSTITUT FINANCIERS | 0 | 0 | 0 |
| ENGAG. FINANCEMENT PAR DE LA CLIENTÈLE | 34 201 428 | 41 033 069 | -7 831 641 |
| ENGAG. GARANT D'ORDRE INSTITUT FINANCIERS | 147 706 150 | 115 968 540 | 32 217 610 |
| ENGAG. GARANT D'ORDRE CLIENTÈLE | 52 247 671 | 50 075 429 | 2 172 242 |
| AUTRES ENGAGEMENTS | 5 191 397 | 5 088 470 | 102 927 |
| ENGAGEMENTS REÇUS | 163 934 947 | 145 823 905 | 18 111 042 |
| ENGAG. FINANCEMENT REÇUS INSTITUT FINANCIERS | 0 | 0 | 0 |
| ENGAG. GARANT REÇUS INSTITUT FINANCIERS | 22 522 397 | 28 264 780 | -5 742 383 |
| AUTRES ENGAGEMENTS REÇUS | 141 412 550 | 117 559 126 | 23 853 424 |

37

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

TABEAU DES FLUX DE TRESORERIE

| LIBELLÉ | 2022 | 2021 | VARIATION |
|---|--------------------|--------------------|-------------------|
| Résultat avant impôt | 13 135 121 | 11 197 730 | 1 937 392 |
| Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles | 1 017 744 | 899 290 | 118 454 |
| Dotations nettes aux provisions et aux pertes de valeurs | 4 000 893 | 2 574 152 | 1 426 741 |
| Pertes nettes / gains net des activités d'investissement | 0 | 0 | 0 |
| Produits / charges des autres activités | 0 | 0 | 0 |
| Autres mouvements | 0 | 0 | 0 |
| Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements | 14 582 958 | 14 671 172 | -88 214 |
| Flux liés aux opérations avec les institutions financières | 43 805 | -812 952 | 749 147 |
| Flux liés aux opérations avec la clientèle | 18 019 541 | 23 589 789 | -5 570 248 |
| Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs financiers | -987 398 | -222 813 | -764 585 |
| Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers | -348 482 | 1 197 456 | -1 545 938 |
| Logis sociaux | -3 820 238 | -3 974 499 | 653 739 |
| Diminutions / Augmentations nettes des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles | 13 019 709 | 20 780 981 | -7 761 272 |
| 66 TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE GÉNÉRE PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE | 27 602 666 | 35 452 153 | -7 849 487 |
| Flux liés aux actifs financiers y compris les participations | -4 822 894 | -21 958 871 | 18 765 977 |
| Flux liés aux immobilisations de placement | 0 | 0 | 0 |
| Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles | -2 607 048 | -1 392 088 | -1 264 960 |
| 67 TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT | -7 430 942 | -23 343 959 | 15 504 017 |
| Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires | -3 289 292 | -2 668 301 | -620 991 |
| Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement | 0 | 0 | 0 |
| 68 TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT | -3 289 292 | -2 668 301 | -620 991 |
| Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et l'équivalent de trésorerie | 0 | 0 | 0 |
| AUGMENTATION / DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (A+B+C+D) | 16 473 432 | 9 449 893 | 7 023 539 |
| Flux net de trésorerie généraux par l'activité opérationnelle (6) | 0 | 0 | 0 |
| Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement (67) | 0 | 0 | 0 |
| Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement (68) | 0 | 0 | 0 |
| Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et l'équivalent de trésorerie (D) | 0 | 0 | 0 |
| TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE | 92 479 387 | 83 028 493 | 9 449 894 |
| Caisse, banque centrale, CCP (actif à passif) | 92 044 169 | 82 649 210 | 9 394 959 |
| Comptes d'actif et passif et prélevements sur les autres institutions financières | 435 218 | 380 283 | 54 935 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture | 108 952 819 | 92 479 387 | 16 473 432 |
| Caisse, banque centrale, CCP (actif à passif) | 108 394 357 | 92 044 169 | 16 350 188 |
| Comptes d'actif et passif et prélevements sur les autres institutions financières | 558 462 | 435 218 | 123 244 |
| VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE | 16 473 432 | 9 449 894 | 7 023 538 |

38

TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

| LIBELLÉ | Capital social | Prime d'émission | Ecart d'évaluation | Ecart de réévaluation | Reserves et résultat | Total des capitaux propres |
|---|-------------------|------------------|--------------------|-----------------------|----------------------|----------------------------|
| Solde au 31/12/2020 | 20 000 000 | 0 | 0 | 86 809 | 22 881 463 | 42 968 272 |
| Variation des écarts de réévaluation des immobilisations | - | - | - | - | - | - |
| Variation des écarts de réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente | - | - | - | 151 002 | - | 151 002 |
| Variation des écarts de conversion | - | - | - | - | - | - |
| Distributions payées | - | - | - | - | -2 658 301 | -2 658 301 |
| Dotations en capital | - | - | - | - | - | - |
| Résultat net de l'exercice | - | - | - | - | 8 223 230 | 8 223 230 |
| Solde au 31/12/2021 | 20 000 000 | 0 | 0 | 237 812 | 28 446 392 | 48 684 204 |
| Variation des écarts de réévaluation des immobilisations | - | - | - | - | - | - |
| Variation des écarts de réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente | - | - | - | 27 901 | - | 27 901 |
| Variation des écarts de conversion | - | - | - | - | - | - |
| Distributions payées | - | - | - | - | -3 289 292 | -3 289 292 |
| Dotations en capital | - | - | - | - | - | - |
| Résultat net de l'exercice | - | - | - | - | 9 504 884 | 9 504 884 |
| Solde au 31/12/2022 | 20 000 000 | 0 | 0 | 265 713 | 34 661 984 | 54 927 697 |

39

Résumé:

La comparaison des états financiers d'une banque privée et publique montre des différences significatives dans leur composition leur gestion et leur performance.

Situation financière : les banques publiques ont des actifs moins diversifiés, des passifs plus élevés, et également des fonds propres plus élevés que les banque privées ce qui leur permet de prendre des risques plus important et de financer plus de projet à long terme.

Etats de résultat: les banques publiques ont généralement un résultat net, et un taux de rendement des actifs plus élevé que les banques privées ce qui indique une meilleure gestion et une plus grande efficacité dans l'utilisation des ressources.

Ratio de rendement des fonds propres est plus élevé chez les banques publiques elles génèrent donc plus de profit par rapport à leur fond propre elle dispose également de plus de bénéfices non répartis en plus des flux de trésorerie plus élevés.

ces différences reflètent les objectifs et les priorités des banques publiques et privées les banques privées ont pour principal objectif la maximisation de ses profits tandis que les banques publique financent des projets à long terme et à soutenir l'économie nationale.

Summary:

Comparing the financial statements of a private and public bank shows significant differences in their composition, management and performance.

financial situation: public banks have less diversified assets, higher liabilities, and also higher equity than private banks, which allows them to take greater risks and finance more long-term projects.

Income statements: public banks generally have a higher net income and a higher rate of return on assets than private banks, which indicates better management and greater efficiency in the use of resources.

return on equity ratio is higher among public banks so they generate more profit in relation to their equity it also has more retained profits in addition to higher cash flows.

These differences reflect the objectives and priorities of public and private banks. Private banks have the main objective of maximizing profits while public banks finance long-term projects and support the national economy.

ملخص

تظهر مؤازرة البيانات المالية للبنك الخاص والعام اختلالات كبيرة نية تكويدها وإدارتها وأدائها.

وضع لهي: تتمة البنك العامة بأصول أول تنوع، والالتزامات أعلى، وأيضاً أسهم أعلى من البنك الخاصة، مما يسهم لها بتحمل مخاطر أكبر وتحويل المزيد من المشاريع طويلة الأجل.

: تتمة البنك العامة بشكل عام بصافي دخل أعلى ومعدل عائد أعلى الأصول أعلى من البنك الخاصة، مما يشير إلى إدارة أفضل وكفاءة أكبر نية استخدام الموارد.

تعتبر نسبة العائد على حقوق المساهمين أعلى بين البنك العامة، لذا نهي تحقيق المزيد من الأرباح نية بتعلق بحقوق الملكية، كما أن لديها المزيد من الأرباح المحجزة بالضمان إلى سنوات نقدية أعلى.

ونعكس هذه الاختلالات أهداف وأولويات البنك العامة والخاصة حيث يكون الهدف الرئيسي للبنك الخاصة هو تعظيم الأرباح نية تقوم البنك العامة بتحويل المشاريع طويلة الأجل ودعم التضامن الوطني.